



VILLE DE
LA SALVETAT SAINT-GILLES

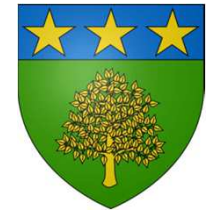
Analyse financière et Perspectives 2016





DOB : Le cadre juridique

- Le débat d'orientation budgétaire doit permettre d'informer les élus sur la situation économique et financière de leur collectivité **mais aussi sur ses engagements pluriannuels.**
- La loi du 6 février 1992, dans ses articles 11 et 12, a étendu aux communes de 3 500 habitants et plus, ainsi qu'aux régions, l'obligation d'organiser un débat sur les orientations générales du budget qui était déjà prévue pour les départements (loi du 2 mars 1982). L'article L.2312-1 du CGCT reprend cette disposition : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que **sur les engagements pluriannuels envisagés** et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8".



DOB : Le cadre juridique

Les Délais

- Ce débat doit avoir lieu **dans les deux mois** précédant l'examen du budget par l'Assemblée. Les mêmes dispositions existent relativement aux départements (L. 3312-1).
- Pour les régions, l'article L. 4312-1 du CGCT prévoit que « *dans un délai de dix semaines précédant l'examen du budget, un débat a lieu au conseil régional sur les orientations budgétaires de l'exercice, y compris les engagements pluriannuels envisagés* ».

Mais pas trop proche du vote du budget

- Outre le fait que le débat d'orientation budgétaire doive faire l'objet d'une délibération distincte (TA Montpellier, 11 octobre 1995, M.Bard c/Commune de Bédarieux) et s'effectuer dans les conditions applicables à toute séance de l'assemblée délibérante (articles L. 2121-20, L. 2121-21, L. 3121-14, L. 3121-15, L. 4132-13 et L. 4132-14 du CGCT), au risque d'apparaître comme un détournement de procédure, **le juge a estimé que la tenue du débat d'orientation budgétaire ne pouvait avoir lieu à une échéance trop proche du vote du budget.**



DOB : Le cadre juridique

- **Une obligation d'information des élus : effective et préalable à l'examen du budget**
- Le débat a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux membres de l'organe délibérant, en temps utile, les informations qui leur permettront d'exercer, de façon effective, leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du budget.
- Une note explicative de synthèse doit ainsi être communiquée aux membres des assemblées délibérantes en vue du débat d'orientation budgétaire, au minimum 5 jours avant la réunion pour les conseillers municipaux et 12 jours pour les conseillers généraux et régionaux (Art. L.2121-12, L.3121-19 et L.4132-18 du CGCT).



Le cadre juridique *(nouveau 2015)*

- **DOB: DES MODIFICATIONS DE CONTENU**

Inchangé depuis l'Ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 qui introduisait l'obligation de fournir une vision pluriannuelle des engagements envisagés, le DOB s'enrichit d'une nouvelle obligation introduite par l'article 93 de la loi MAPTAM.

- **L'article 93 de loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 (MAPTAM) modifie, notamment, l'article L 2312-1 du CGCT, lequel dispose désormais :**

(...) Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la commune, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8.

Les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus.



Le sommaire

1^{ÈRE} PARTIE

**LES FINANCES DE
LA SALVETAT
SAINT GILLES**

2^{ÈME} PARTIE

**LE CONTEXTE
ECONOMIQUE**

3^{ÈME} PARTIE

PERSPECTIVES

2016-2021

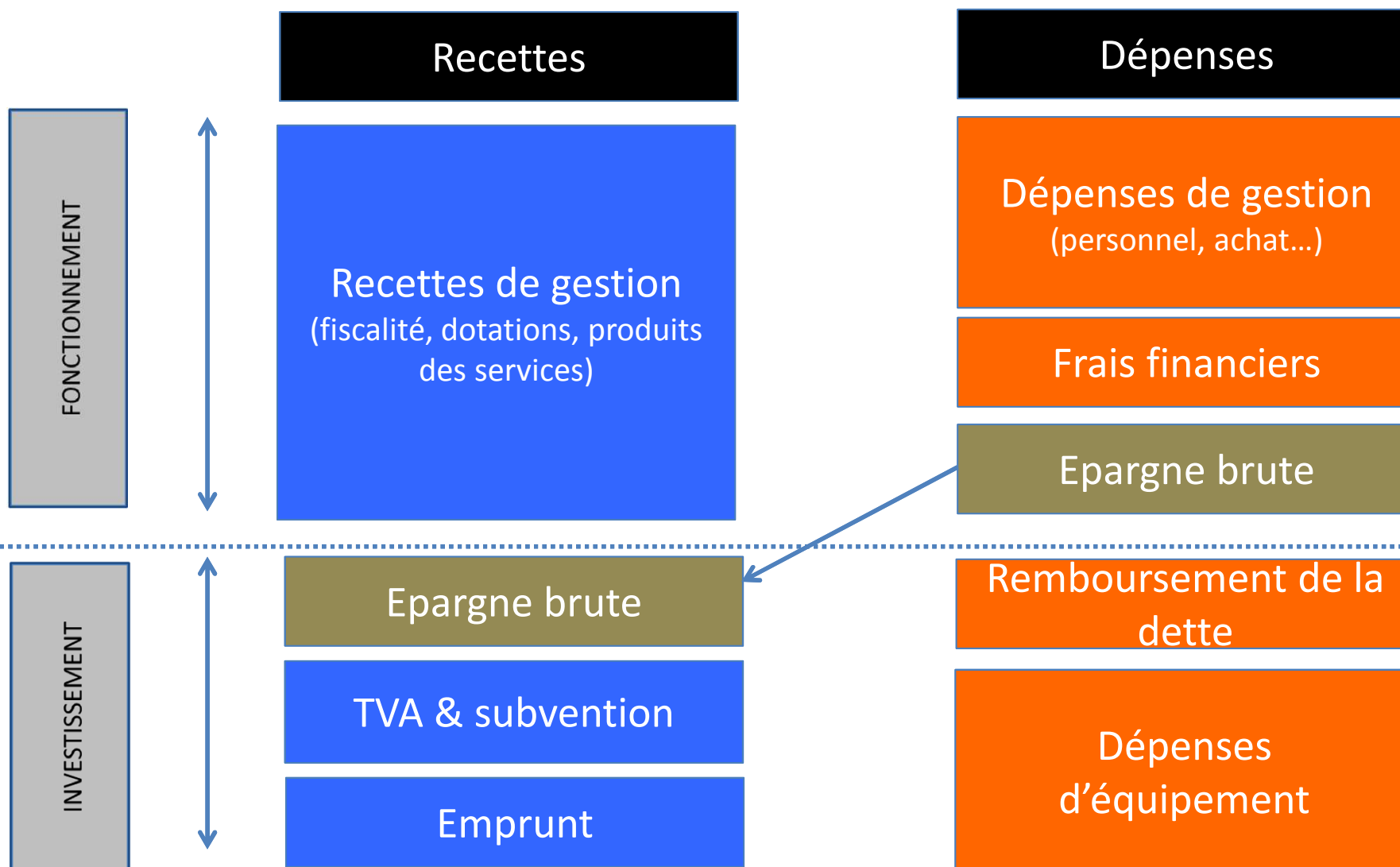
4^{ÈME} PARTIE

SCENARIO D'AJUSTEMENT

Rappel : La structure du budget



VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES



Rappel : Les soldes d'épargne

BLOC 1 FONCTIONNEMENT

Recettes fiscales,
dotations, services

Achat, personnel,
contingents

Epargne gestion

BLOC 2 EPARGNES & ANNUITES

Epargne de gestion

intérêts

Epargne brute

Epargne brute

Amortissement K

Epargne nette

BLOC 3 INVESTISSEMENT

Epargne nette

Emprunt

FCTVA, subventions

Dépenses
d'équipement

Fonds de roulement



Rappel : Les principes de bonne gestion

- ✓ *Eviter l'effet de ciseau en fonctionnement*
- ✓ *Dégager de l'épargne ou autofinancement*
- ✓ *Maintenir l'effort d'équipement et la qualité des services*
- ✓ *Contenir l'endettement*
- ✓ *Préserver sa marge de manœuvre fiscale*
- ✓ *Identifier, qualifier et suivre les risques externes.*



Le sommaire

1^{ÈRE} PARTIE

**LES FINANCES DE
LA SALVETAT SAINT
GILLES**

2^{ÈME} PARTIE

**LE CONTEXTE
ECONOMIQUE**

3^{ÈME} PARTIE

PERSPECTIVES

2016-2021

4^{ÈME} PARTIE

SCENARIO D'AJUSTEMENT



Diagnostic financier et fiscal

Analyse du passé financier et fiscal

- ✓ *Evaluation des points de forces et de faiblesses*
- ✓ *Identification des flux financiers*
- ✓ *Qualification du niveau d'interdépendance*
- ✓ *Evolution des charges transférées et des compétences*
- ✓ *Rigidité et reversement*



Les équilibres financiers

LA SALVETAT ST GILLES - CA 2014 & 2015 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2014	CA 2015	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	6 356 661 €	6 795 531 €	6,9 %
RECETTES DE GESTION (hors R76 & R77)	6 326 231 €	6 603 361 €	4,38 %
<i>dont dotations & participations (R74)</i>	2 224 730 €	2 241 628 €	0,76 %
<i>dont fiscalité directe locale (R731)</i>	2 784 073 €	2 943 798 €	5,74 %
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	5 972 275 €	6 457 297 €	8,12 %
DÉPENSES DE GESTION (hors D66 & D67)	5 890 375 €	6 352 086 €	7,84 %
<i>dont dépenses de personnel (D012)</i>	3 127 947 €	3 426 068 €	9,53 %



Les recettes de gestion augmentent de 4,38% entre 2014 et 2015 mais des dépenses qui s'accroissent de +7,84%.



Les équilibres financiers

LA SALVETAT ST GILLES - CA 2014 & 2015 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2014	CA 2015	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
ÉPARGNE DE GESTION	435 856 €	251 275 €	-42,35 %
<i>Frais financiers</i>	81 037 €	58 440 €	-27,88 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	375 917 €	299 468 €	-20,34 %
<i>Amortissement du capital de la dette</i>	413 165 €	399 901 €	-3,21 %
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	-37 248 €	-100 433 €	ns
CAF COMPTABLE (y.c. travaux en régie)	-37 248 €	-100 433 €	ns



Le niveau d'épargne diminue entre 2014 et 2015 mais le remboursement de la dette est en baisse.



Les équilibres financiers

LA SALVETAT ST GILLES - CA 2014 & 2015 - Vue d'ensemble

ÉQUILIBRES FINANCIERS	CA 2014	CA 2015	Variation annuelle moyenne ou montant moyen sur la période
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette) <small>DOB page 3 Les équilibres financiers</small>	929 079 €	1 703 839 €	83,39 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (yc cessions, hors dette)	694 256 €	434 495 €	-37,42 %
EMPRUNTS NOUVEAUX	0 €	0 €	
SOLDE DE CLÔTURE REPORTÉ	3 341 908 €	3 069 836 €	-8,14 %
RÉSULTAT DE CLÔTURE AU 31/12	3 069 837 €	1 700 059 €	-44,62 %
ENCOURS DE DETTE AU 31/12	2 514 178 €	2 114 277 €	-15,91 %



Pas de recours à l'emprunt sur ces 2 années mais un résultat de clôture en baisse.

Comparatif : Les équilibres financiers au niveau national

LA SALVETAT ST GILLES - CA 2014 & 2015 - Moyennes nationales 2014

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2014 (€/hab.) 6 992 hab.	CA 2015 (€/hab.) 7 244 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
RECETTES DE GESTION	904,78 €	911,56 €	+0,7 %	nd	nd	nd
dont impôts et taxes (R73)	472,57 €	506,71 €	+7,2 %	530 €	-40 €	-7,56 %
<i>dont contributions directes</i>	398,18 €	406,38 €	+2,1 %	451 €	-48 €	-10,75 %
Participations (R74)	318,18 €	309,45 €	-2,7 %	nd	nd	nd
DGF	161,70 €	187,44 €	+15,9 %	196 €	-21 €	-10,88 %
DÉPENSES DE GESTION	842,44 €	876,82 €	+4,1 %	nd	nd	nd
Charges à caractère général (D011)	299,14 €	312,99 €	+4,6 %	258 €	48 €	18,69 %
Personnel (D012)	447,36 €	472,95 €	+5,7 %	532 €	-72 €	-13,57 %
Autres charges (65)	88,46 €	83,11 €	-6,0 %	nd	nd	nd
<i>dont 655</i>	36,05 €	37,54 €	+4,1 %	33 €	4 €	11,19 %
<i>dont 657</i>	38,75 €	32,77 €	-15,4 %	74 €	-38 €	-51,65 %
ÉPARGNE DE GESTION	62,34 €	34,74 €	-44,3 %	189 €	-140 €	-74,29 %
Frais financiers	11,59 €	8,07 €	-30,4 %	34 €	-24 €	-71,22 %
Résultat financier & exceptionnel	3,02 €	14,72 €	+387,8 %	nd	nd	nd
ÉPARGNE BRUTE	53,76 €	41,39 €	-23,0 %	168 €	-120 €	-71,68 %
Remboursement du capital de la dette	59,09 €	55,20 €	-6,6 %	80 €	-23 €	-28,35 %
ÉPARGNE DISPONIBLE (CAF)	-5,33 €	-13,81 €	ns	88 €	-98 €	-110,85 %

Des recettes de gestion inférieures aux moyennes nationales de la strate mais des charges à caractère général supérieures, d'où des soldes d'épargne inférieurs aux moyennes.



Comparatif : Les équilibres financiers au niveau national

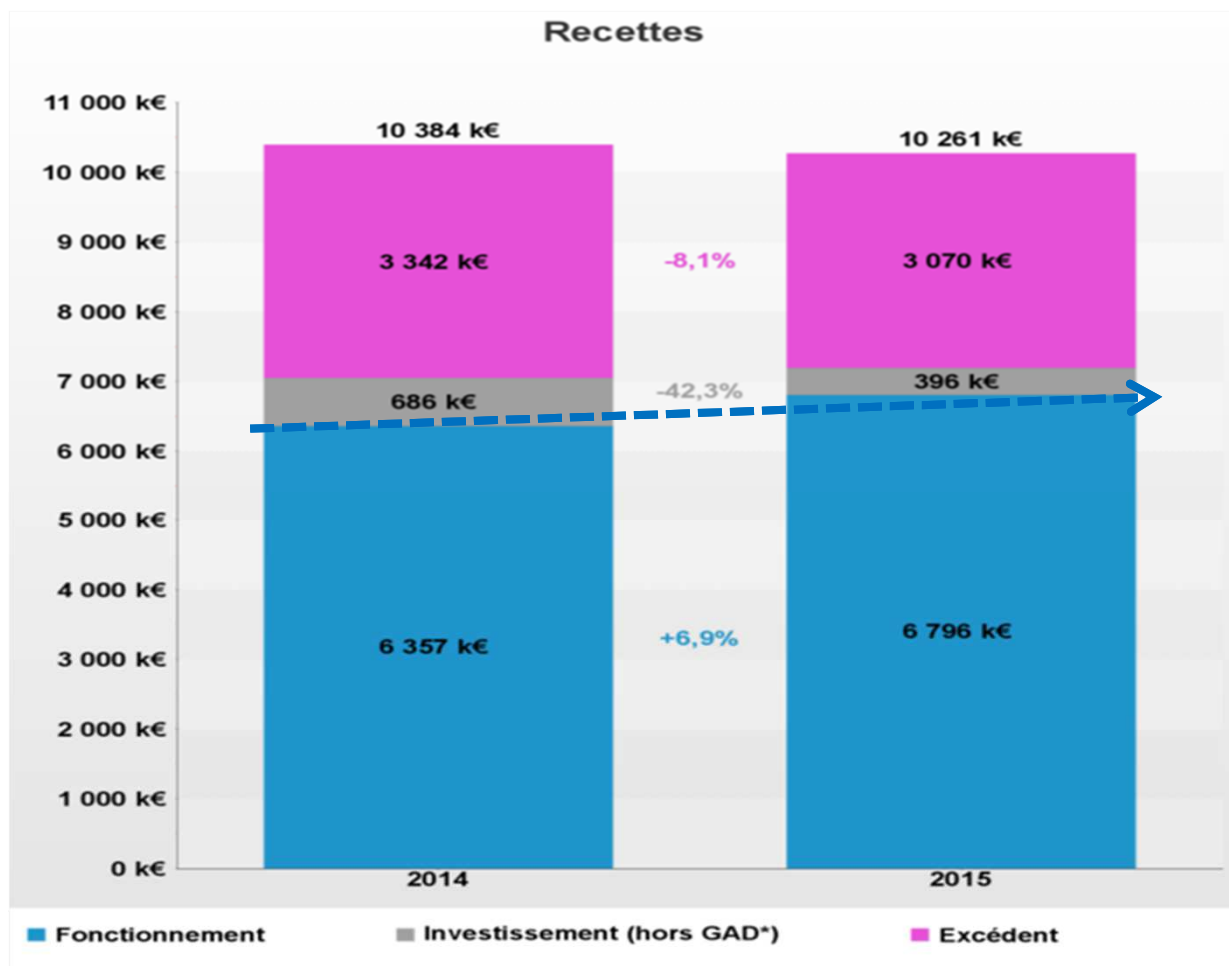
LA SALVETAT ST GILLES - CA 2014 & 2015 - Moyennes nationales 2014

Strate de population : 5 000 à 10 000 habitants hab.	CA 2014 (€/hab.) 6 992 hab.	CA 2015 (€/hab.) 7 244 hab.	Évol.	Strate (€/hab.)	Écart / strate*	Écart / strate*
DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS D16)	132,88 €	235,21 €	+77,0 %	nd	nd	nd
Dépenses d'équipement brut	132,88 €	212,88 €	+60,2 %	317 €	-144 €	-45,42 %
RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT (HORS R16)	99,29 €	59,98 €	-39,6 %	nd	nd	nd
Subventions	12,49 €	2,43 €	-80,5 %	66 €	-59 €	-88,78 %
EMPRUNT	0 €	0 €		66 €	-66 €	-100 %
ENDETTEMENT	359,58 €	291,87 €	-18,8 %	870 €	-544 €	-62,55 %
DETTE / ÉPARGNE BRUTE	6,7	7,1	+5,4 %	5,18	1,68	32,67 %
FISCALITÉ						
Base TH	1 323,29 €	1 348,56 €	+1,9 %	1 290 €	46 €	3,56 %
Base FB	803,78 €	797,21 €	-0,8 %	1 198 €	-397 €	-33,16 %
Base FNB	1,06 €	1,05 €	-1,4 %	14 €	-13 €	-92,28 %
Base CFE	0 €	0 €		0 €	0	
Taux TH	17,94 %	17,94 %		15,1 %	2,84 %	18,79 %
Taux FB	19,74 %	19,74 %		21,8 %	-2,06 %	-9,45 %
Taux FNB	159 %	159 %		60,94 %	98,06 %	160,93 %
Taux CFE				nd	nd	nd
Potentiel fiscal	0 €	0 €		nd	nd	nd

Une endettement largement inférieur à la strate et des bases fiscales (FB et FNB) inférieures.



Les grandes masses : les recettes 2015

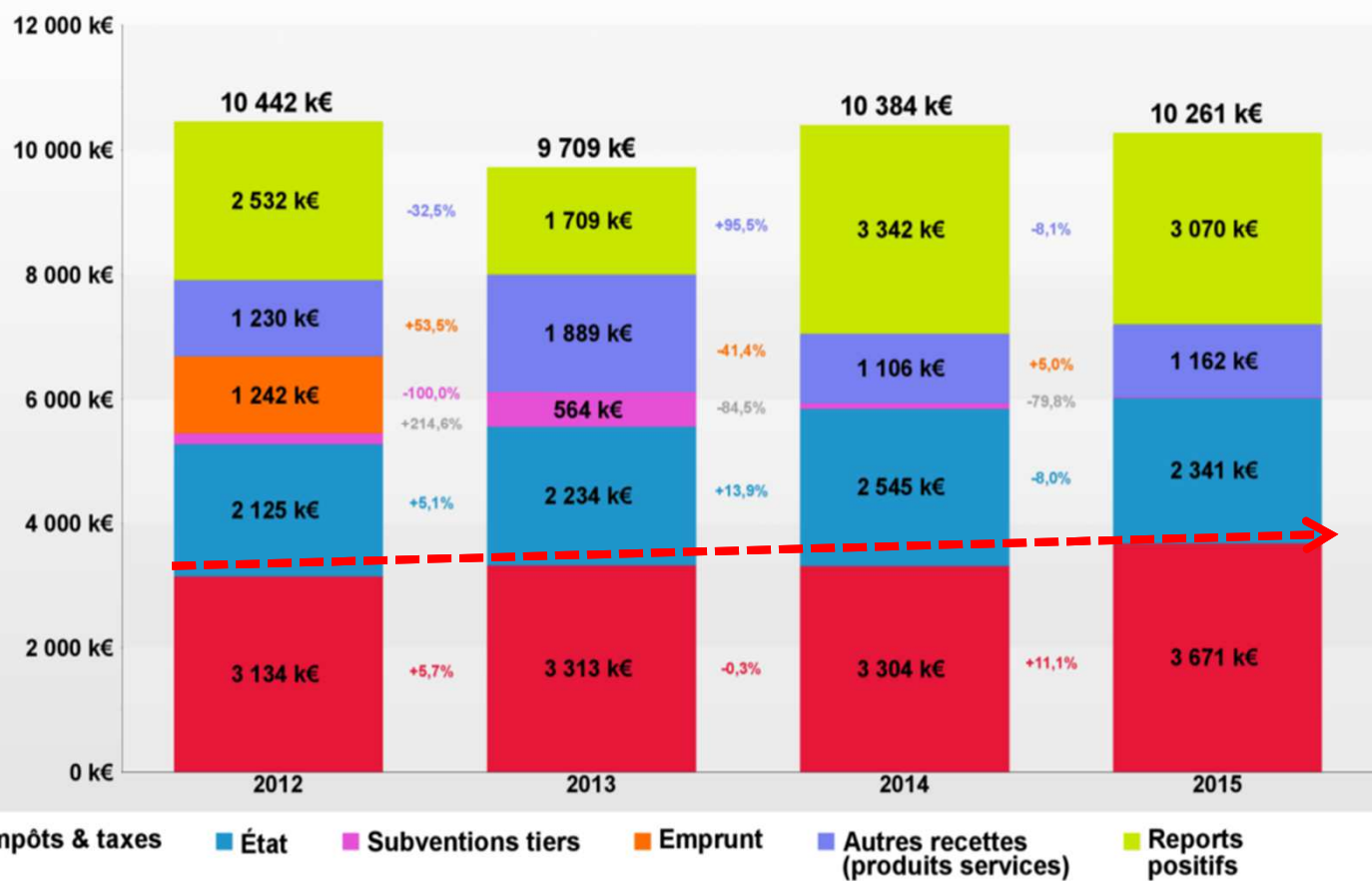


Des recettes de fonctionnement en hausse et des excédents significatifs.

D'où vient l'argent entre 2012 et 2015 ?

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

D'où vient l'argent



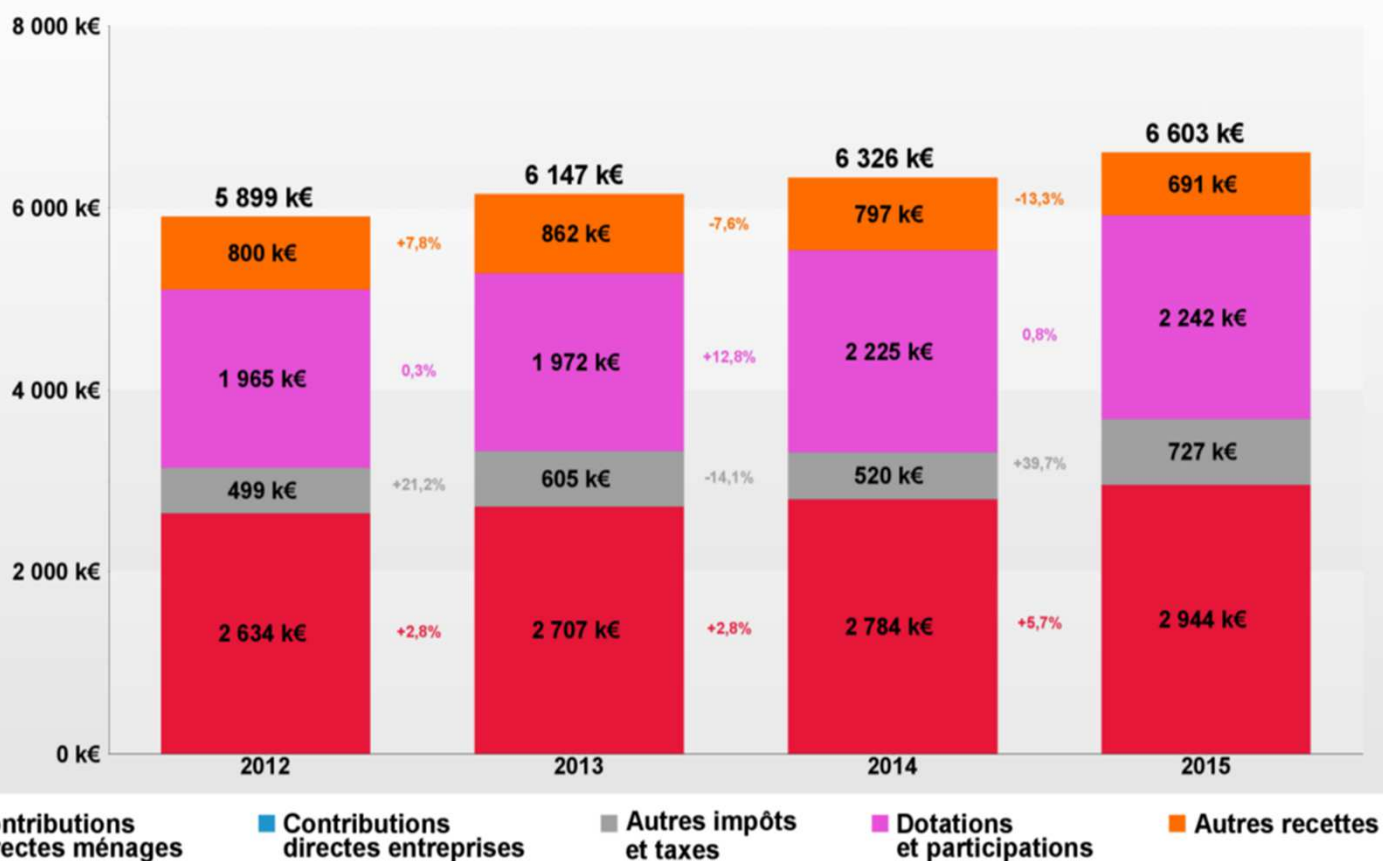
Des recettes portées par la fiscalité directe sur toute la période.

Les recettes de gestion sur la période

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Recettes de gestion (hors R76 & R77)

Taux d'évolution annuel : +3,83 %

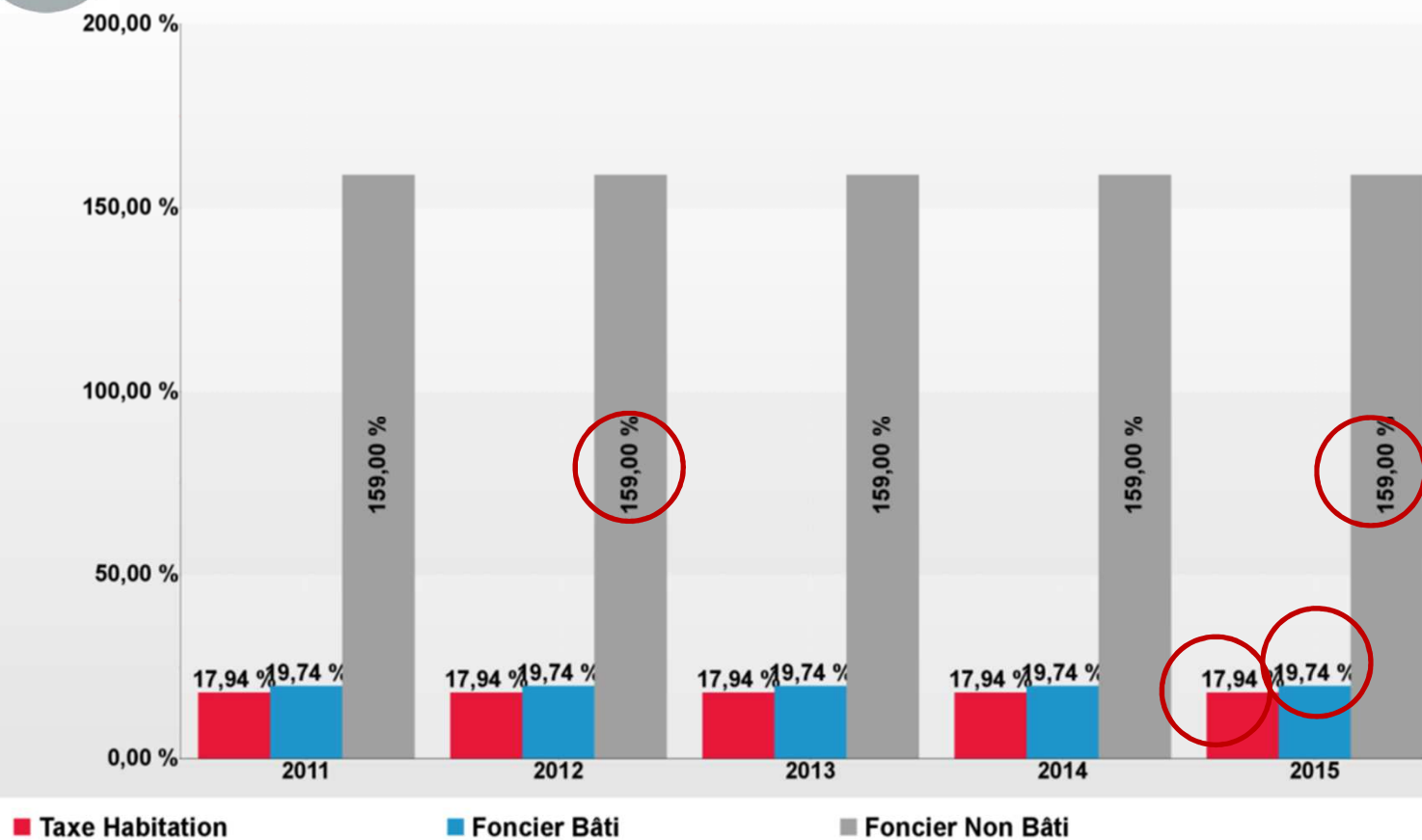


Des recettes de gestion (+3,8%) portées par la fiscalité directe (les contributions directes ont progressé, liées à la dynamique des bases).

Zoom sur les taux de la fiscalité



Les taux de la fiscalité



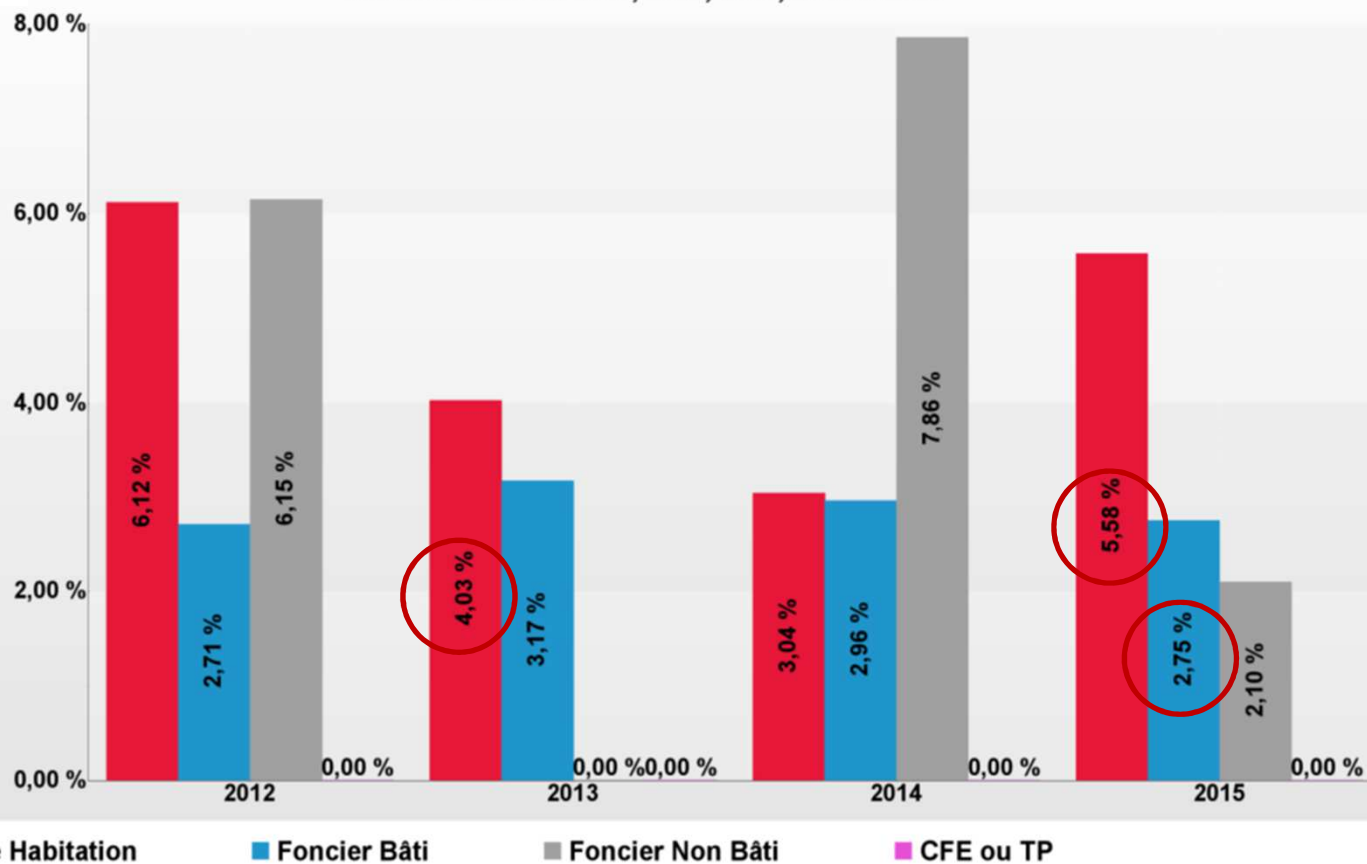
Des taux inchangés sur une période longue mais supérieurs aux moyennes au niveau de la TH et du FNB.



Zoom sur les bases de la fiscalité

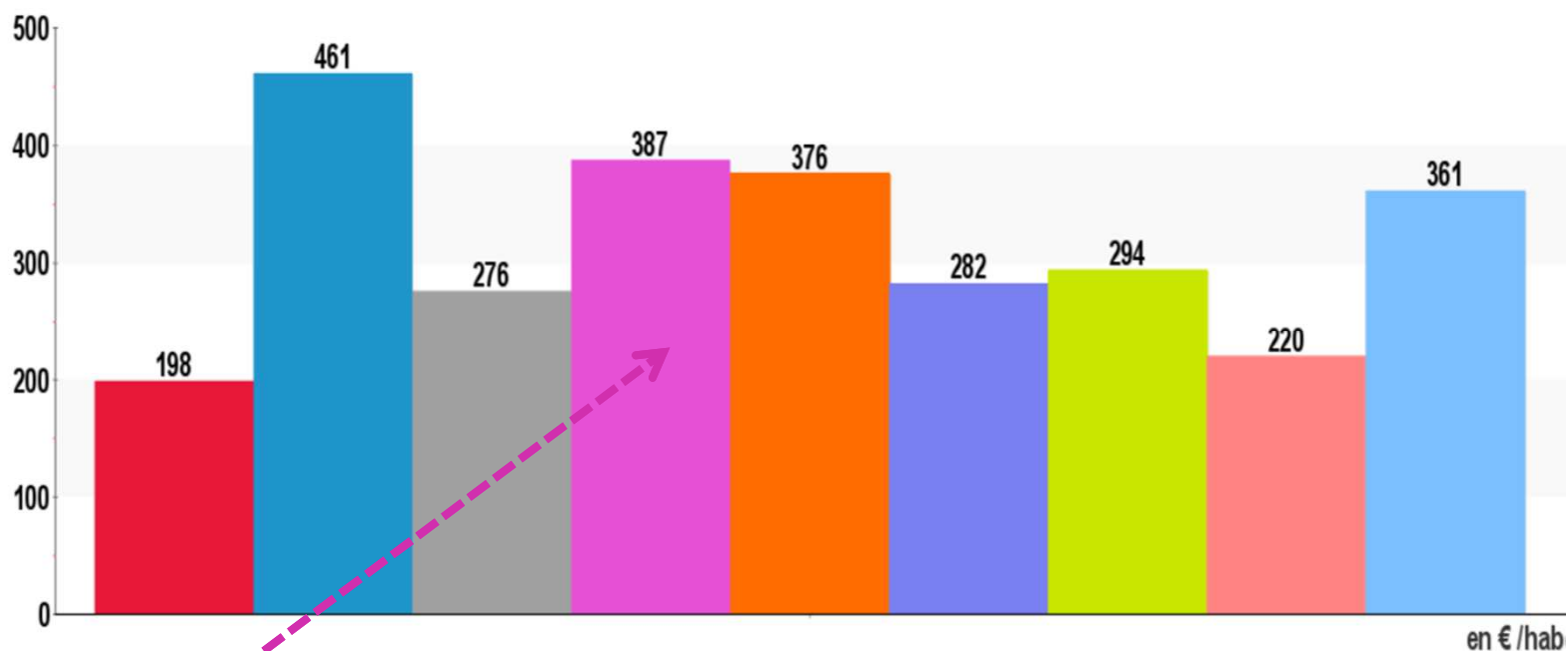


L'évolution des bases de la fiscalité
Pas de CFE/TP en 2013, 2012, 2013, 2014 & 2015



Des évolutions de bases dynamiques sur une période longue.

Zoom produit fiscal 2014 dans l'intercommunalité



LA SALVETAT
SAINT GILLES

■ CC DE LA SAVE AU TOUCH

■ PLAISANCE-DU-TOUCH

■ LEGUEVIN

■ LA SALVETAT-SAINT-GILLES

■ LEVIGNAC

■ LASSERRE

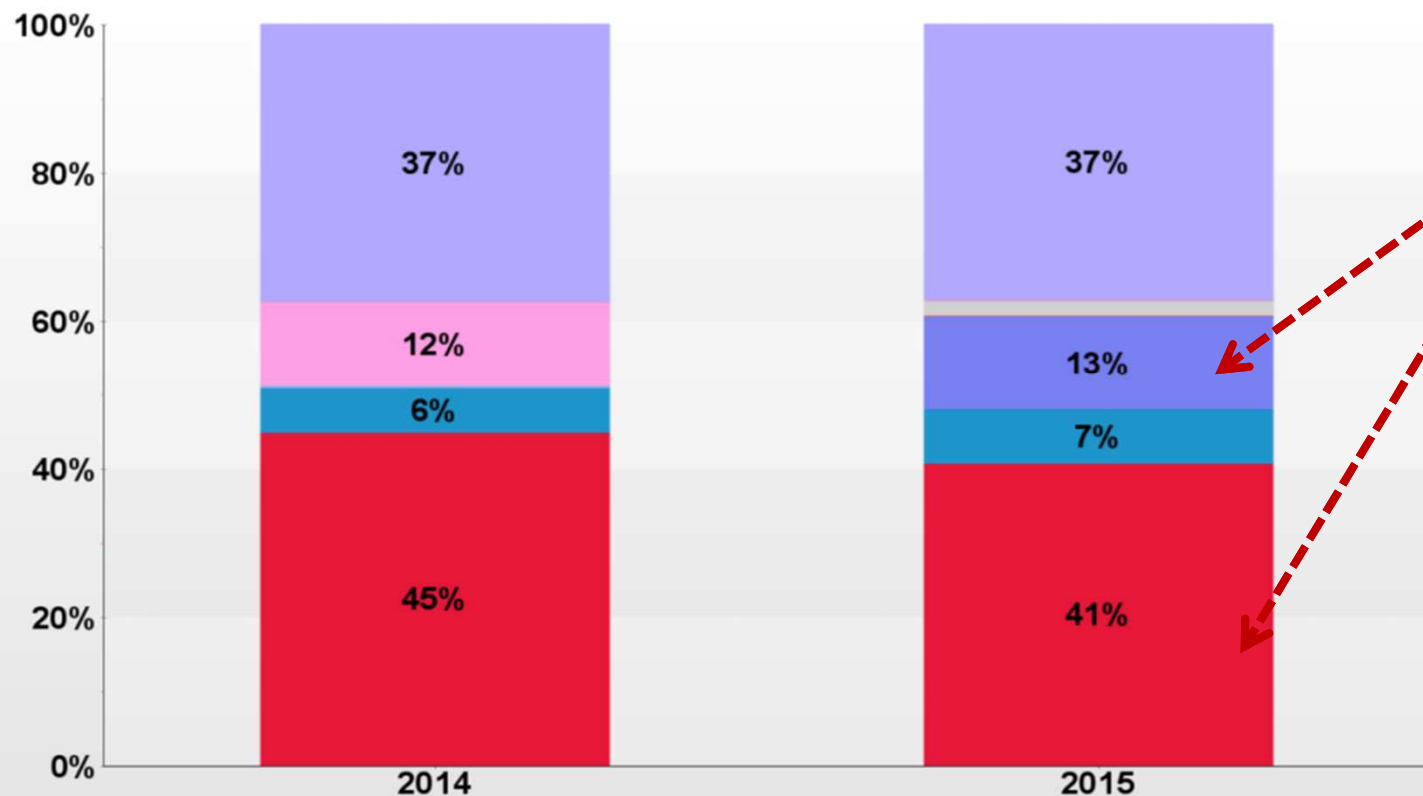
■ MERENVIELLE

■ SAINTE-LIVRADE

■ PRADERE-LES-BOURGUETS

Zoom sur la DGF

Répartition des dotations & participations en base 100

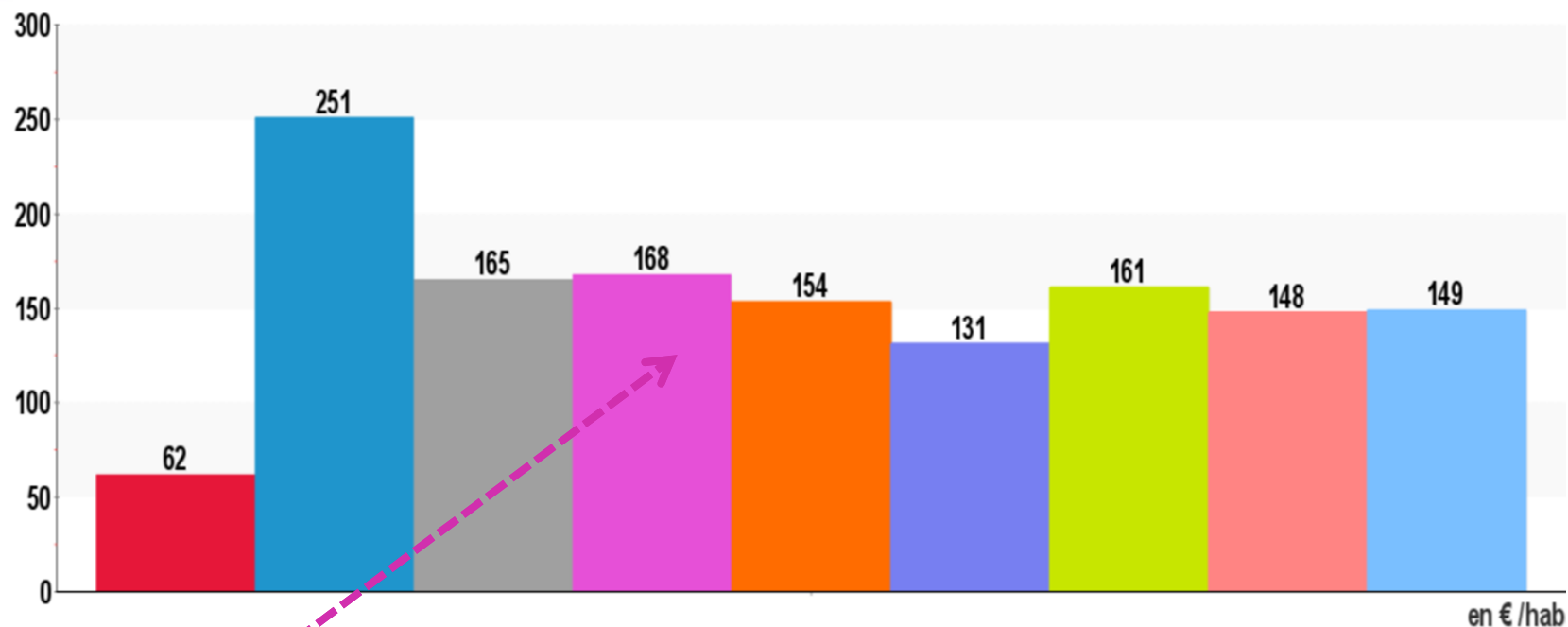


La contribution de la commune au redressement des comptes publics contribue à la baisse du poids de la DGF dans le chapitre 74.

A noter une DNP supérieure à 200K€ en 2015.

■ R7411
 ■ R74121
 ■ R74123
 ■ R74124
 ■ R74126
 ■ R74127
 ■ Autres R74

Zoom sur la DGF 2014 dans l'intercommunalité



LA SALVETAT
SAINT GILLES

■ CC DE LA SAVE AU TOUCH

■ PLAISANCE-DU-TOUCH

■ LEGUEVIN

■ LA SALVETAT-SAINT-GILLES

■ LEVIGNAC

■ LASSERRE

■ MERENVIELLE

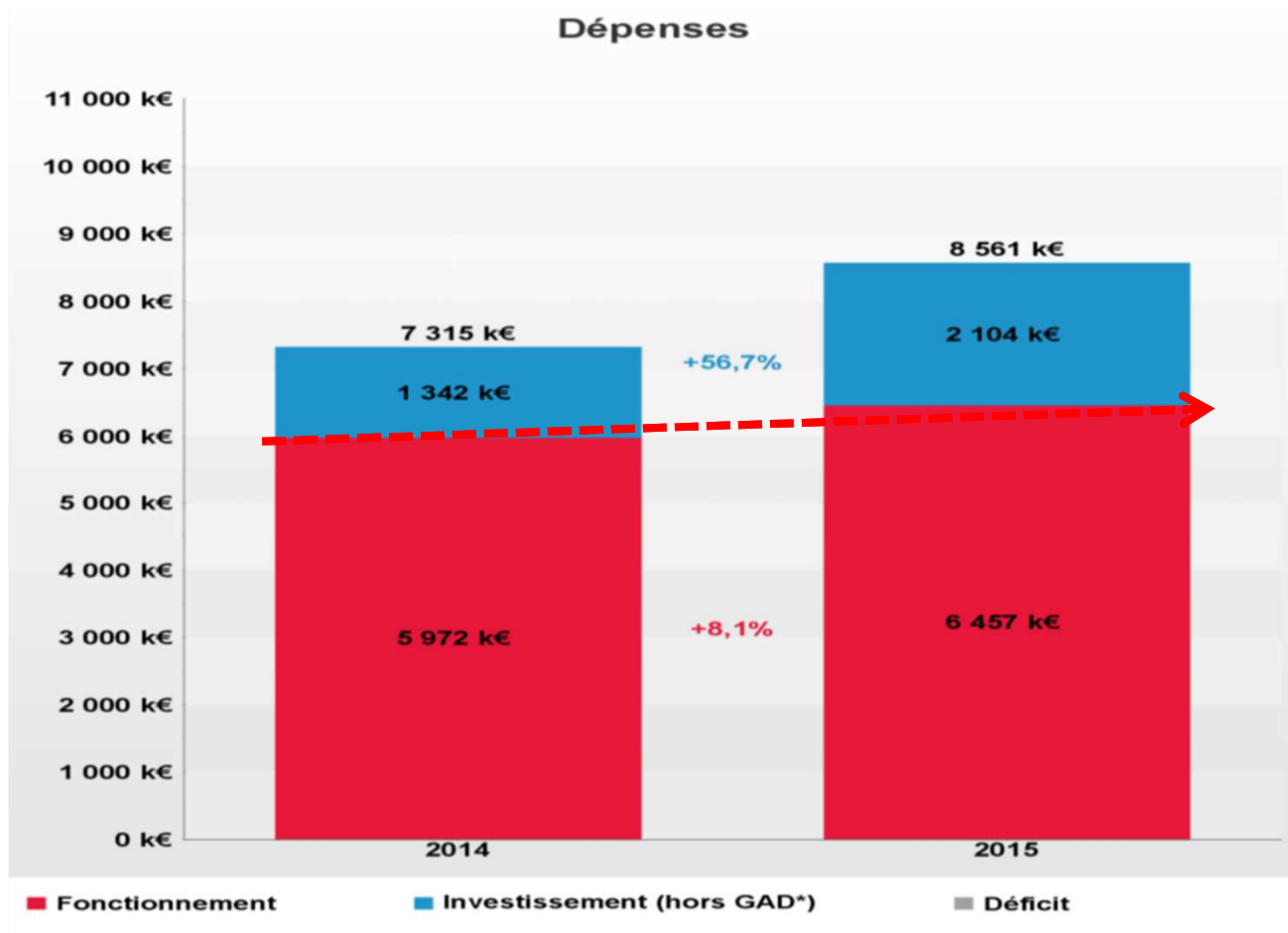
■ SAINTE-LIVRADE

■ PRADERE-LES-BOURGUETS



Les grandes masses : les dépenses en 2015

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES



Des dépenses de fonctionnement en augmentation de 8,1% entre 2014 et 2015 et des dépenses d'investissement en hausse.

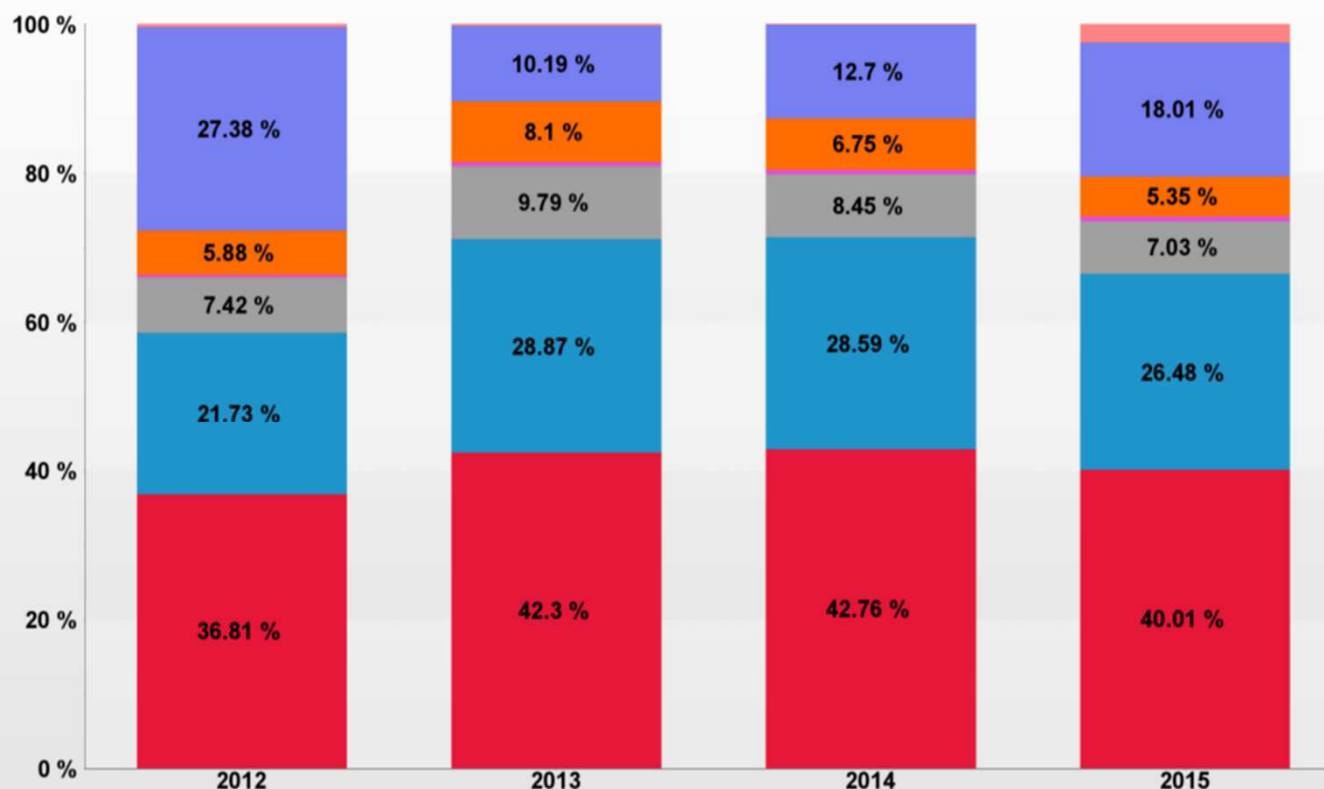


Où va l'argent entre 2012 et 2015 ?

Rapporté à 100% chaque année

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Où va l'argent



■ Dépenses de personnel ■ Charges générales ■ Autres charges ■ Reversement fiscalité ■ Annuités dette ■ Dépenses d'équipement. ■ Subventions d'investissement ■ Divers



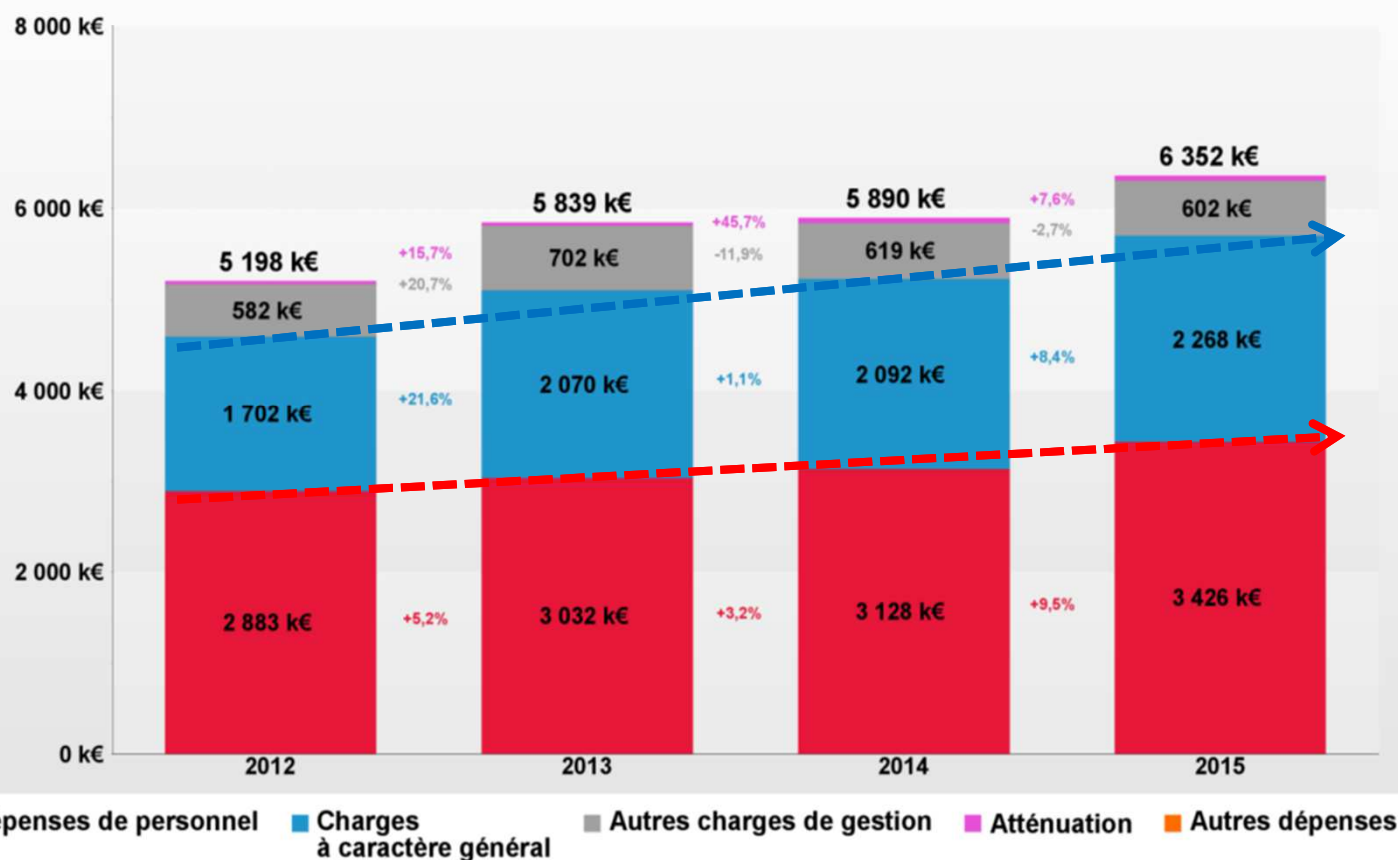
Des dépenses portées par les dépenses de personnel, les charges générales et l'équipement. Mais en diminution depuis 2014

Les dépenses de gestion sur la période

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Dépenses de gestion (hors frais financiers)

Taux d'évolution annuel : +6,91 %



Des dépenses de gestion portées par les dépenses de personnel (+9,5% entre 2014 et 2015) et les charges à caractère général (+8,4% en 2015).

Zoom sur les charges à caractère général

	CA 2014	CA 2015	VARIATION ANNUELLE MOYENNE OU MONTANT MOYEN SUR LA PÉRIODE
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (D011)	2 091 603 €	2 267 664 €	8,42 %
Achat de prestations de services (D 6042)	0 €	0 €	
Achats de matériels (D 605)	0 €	0 €	
Eau (D 60 611)	26 091 €	27 266 €	4,5 %
Energie électricité (D 60 612)	340 852 €	370 854 €	8,8 %
Chauffage (D 60 613)	0 €	0 €	
Carburants (D 60 622)	19 805 €	21 208 €	7,08 %
Alimentation (D 60 623)	7 071 €	8 569 €	21,19 %
Fournitures (D 60 63)	41 851 €	50 816 €	21,42 %
Contrat de Prestations de services (D 611)	1 036 231 €	1 047 988 €	1,13 %
Location immobilière (D 6132)	0 €	0 €	
Location mobilière (D 6135)	12 282 €	26 813 €	118,31 %
Entretien Immobilier (D 6152)	94 510 €	134 729 €	42,56 %
Entretien mobilier (D 6155)	19 475 €	35 844 €	84,05 %
Maintenance (D 6156)	74 797 €	80 789 €	8,01 %
Assurances (D 616)	31 591 €	33 948 €	7,46 %
Honoraires (D 622)	15 005 €	19 798 €	31,94 %
Cérémonies (D 6232)	28 908 €	30 636 €	5,98 %
Transport (D 6247)	14 013 €	13 786 €	-1,62 %
Télécoms (D 6262)	27 463 €	26 657 €	-2,93 %
Frais de nettoyage (D 6283)	38 245 €	27 232 €	-28,8 %
Autres	263 413 €	310 731 €	17,96 %

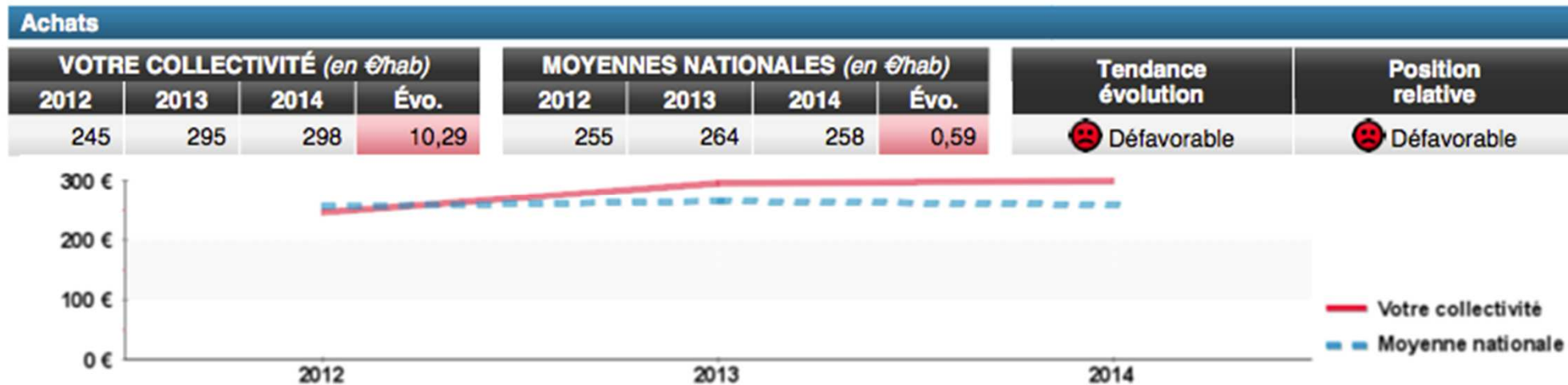


Des charges à caractère général de +8,4% entre 2014 et 2015 portées par les fluides, les fournitures et l'entretien.

Charges d'électricité très importantes et Prestations de services aussi



Les charges à caractère général comparées à la strate nationale

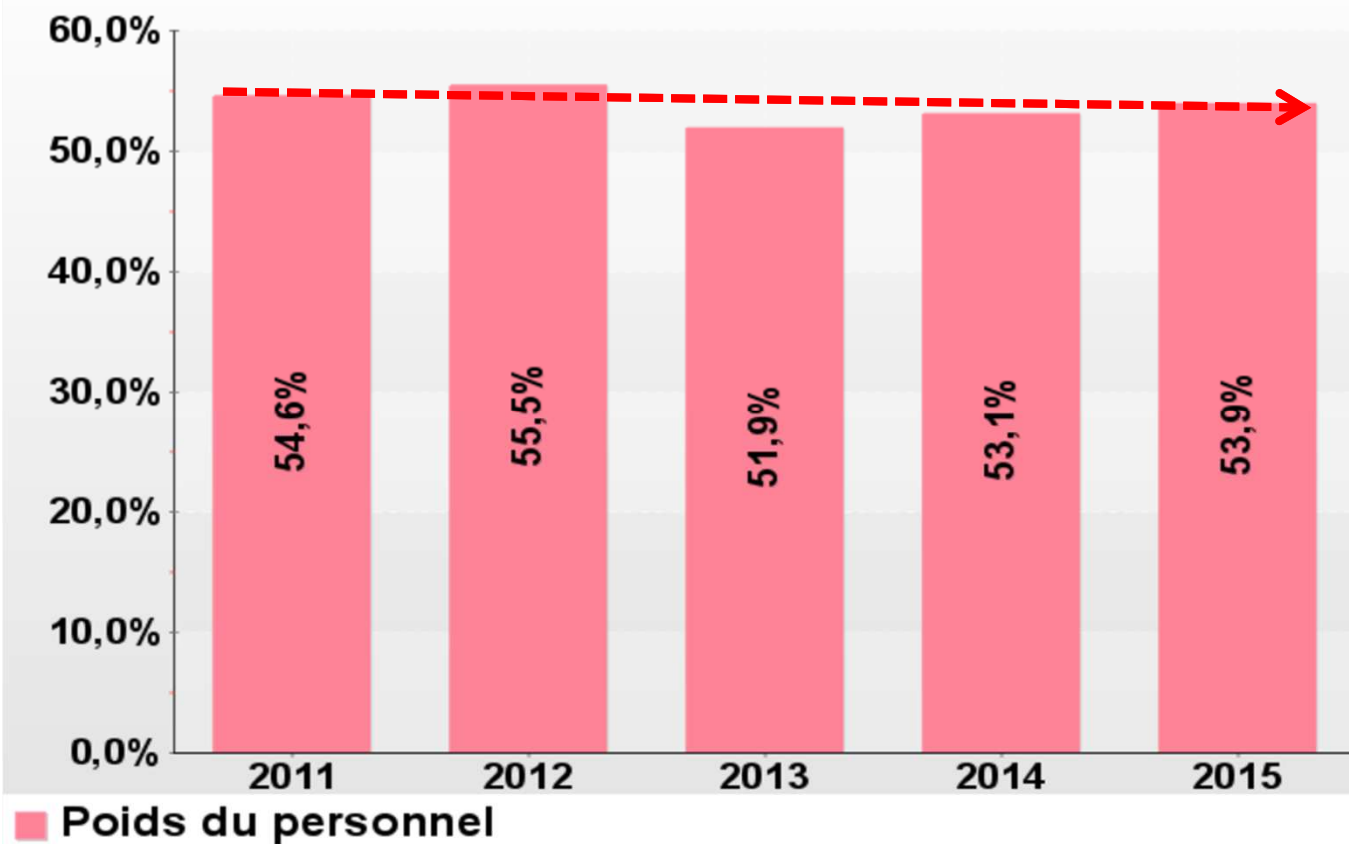


Des charges à caractère général en augmentation et supérieures à la strate depuis 2012, mais stable depuis 2013.



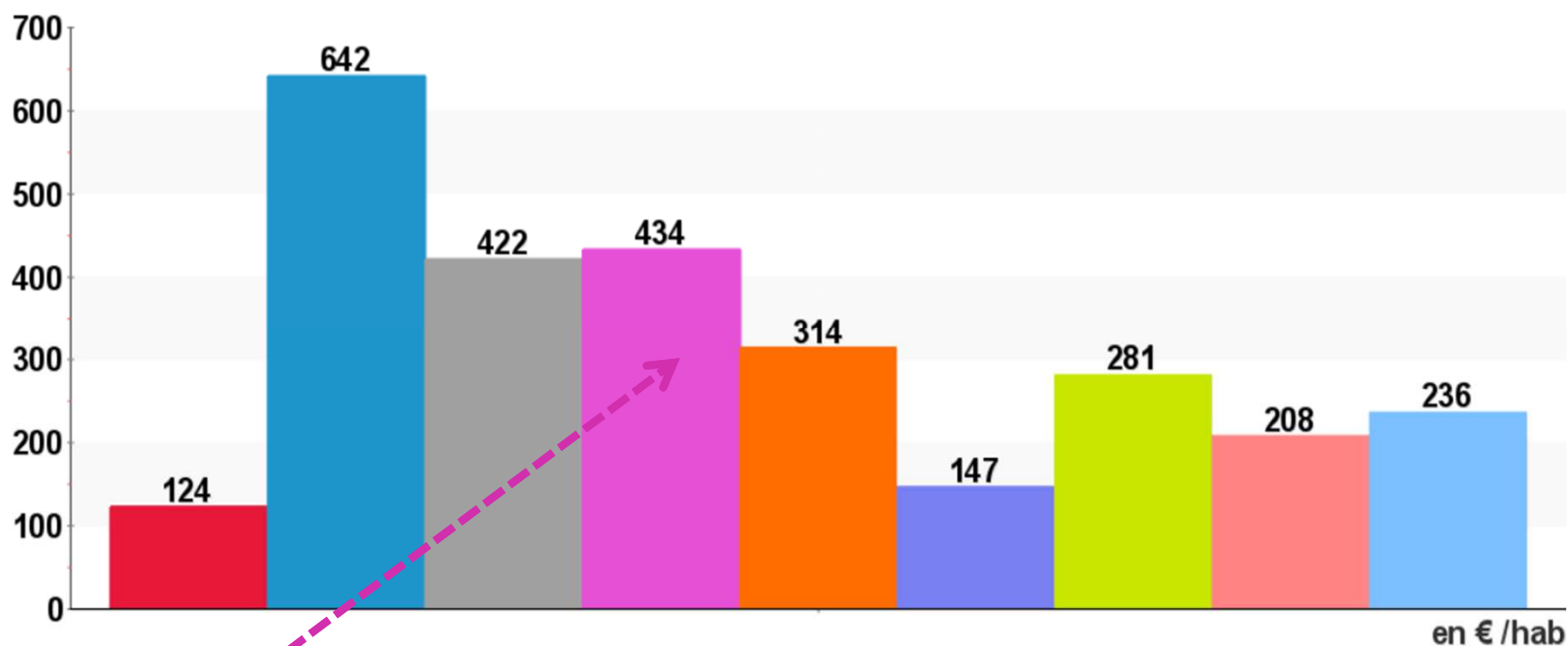
Le poids du personnel

Poids du personnel



Le poids du personnel en baisse de 0,3% dans les dépenses de gestion par rapport à 2011.

Zoom sur les dépenses de personnel dans l'intercommunalité



LA SALVETAT
SAINT GILLES

■ CC DE LA SAVE AU TOUCH

■ PLAISANCE-DU-TOUCH

■ LEGUEVIN

■ LA SALVETAT-SAINTE-GILLES

■ LEVIGNAC

■ LASSERRE

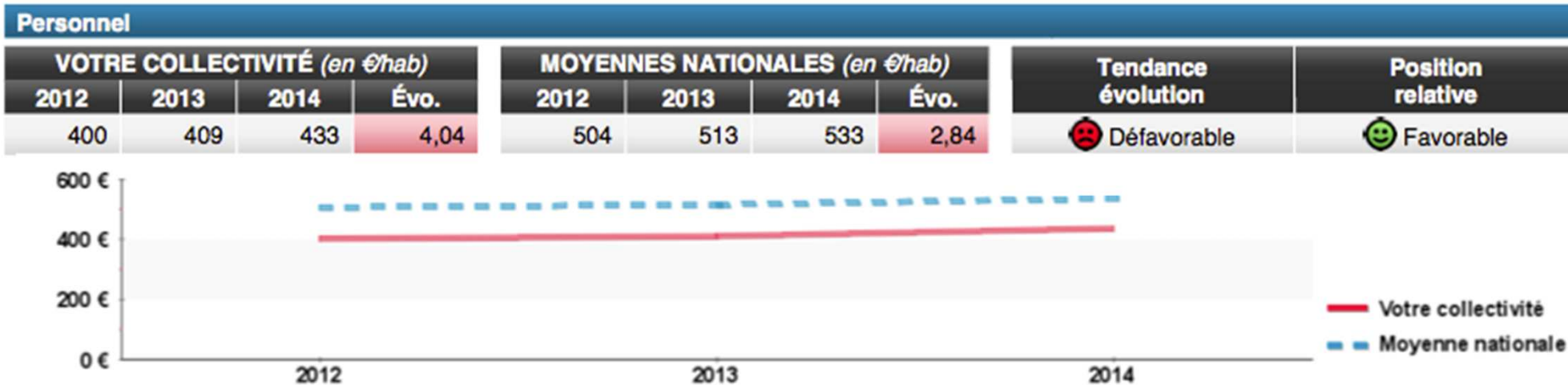
■ MERENVIELLE

■ SAINTE-LIVRADE

■ PRADERE-LES-BOURGUETS



Les charges de personnel comparées à la strate nationale

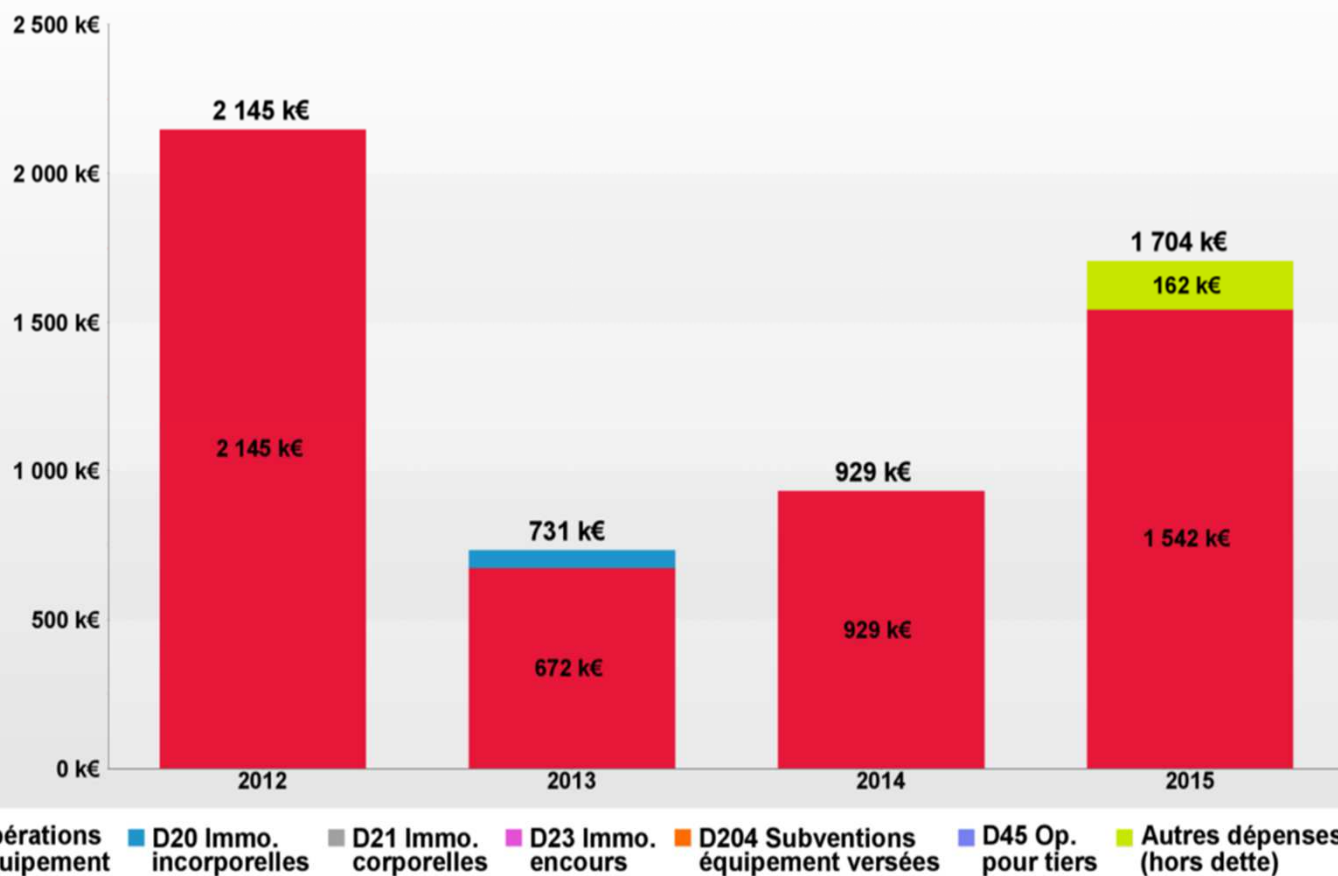


 Des dépenses de personnel inférieures à la strate nationale jusqu'en 2014.

Les investissements entre 2012 et 2015

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

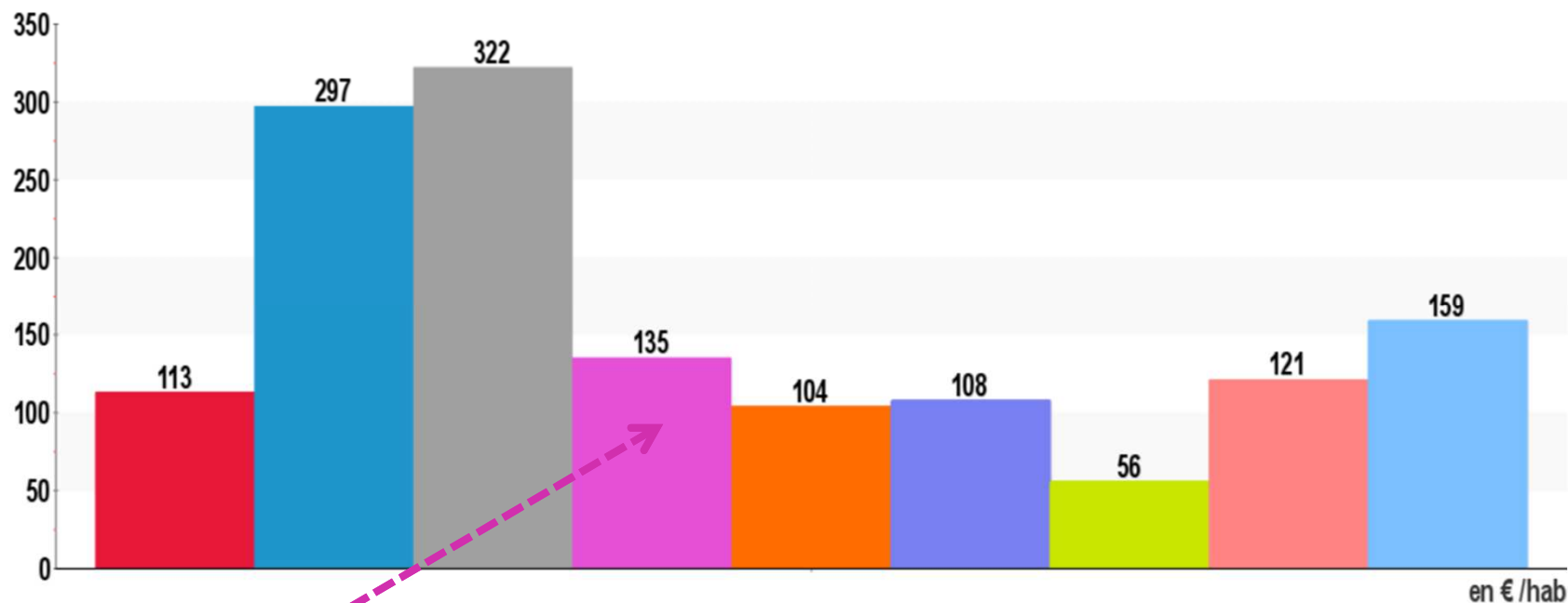
Dépenses d'investissement (hors dette)



Un effort d'équipement en légère hausse en 2015 et une opération de refinancement de dette.

Moins on investit, moins on peut investir !!!

Zoom sur les dépenses d'investissement dans l'intercommunalité



LA SALVETAT
SAINT GILLES

■ CC DE LA SAVE AU TOUCH

■ PLAISANCE-DU-TOUCH

■ LEGUEVIN

■ LA SALVETAT-SAINT-GILLES

■ LEVIGNAC

■ LASSERRE

■ MERENVIELLE

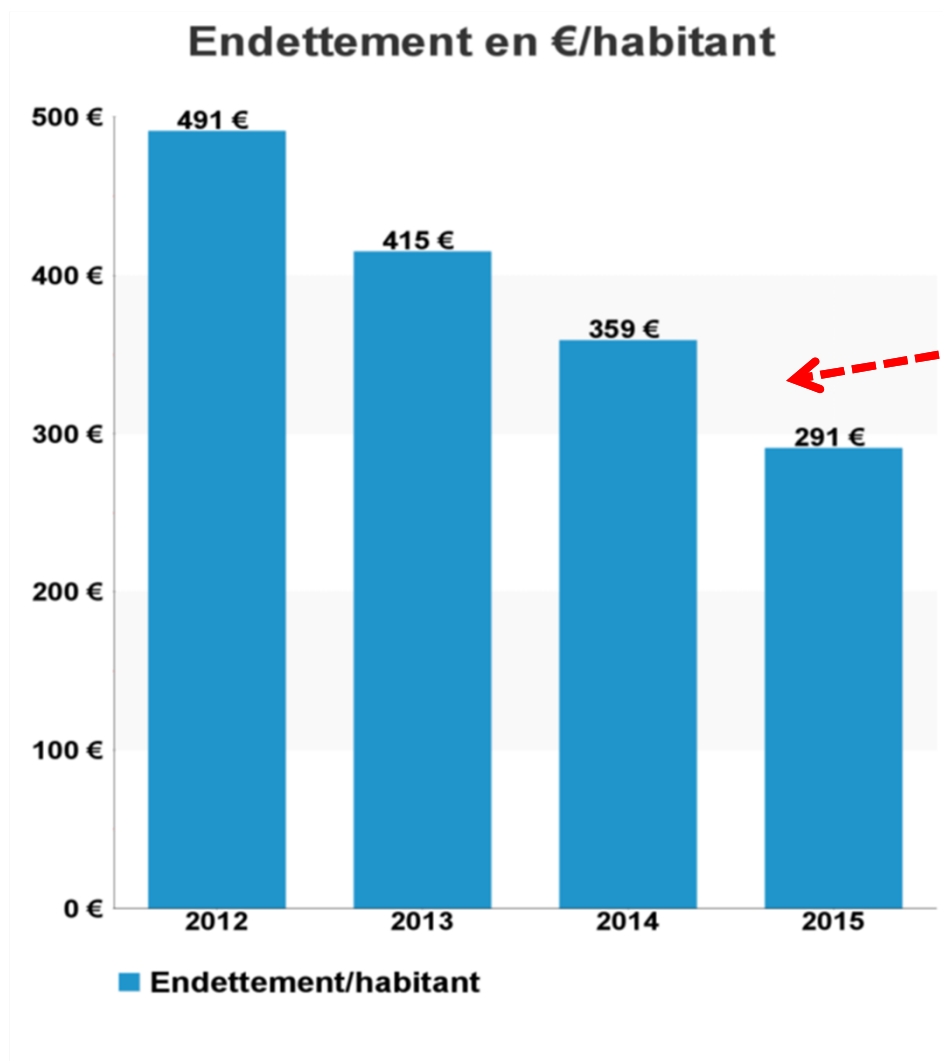
■ SAINTE-LIVRADE

■ PRADERE-LES-BOURGUETS



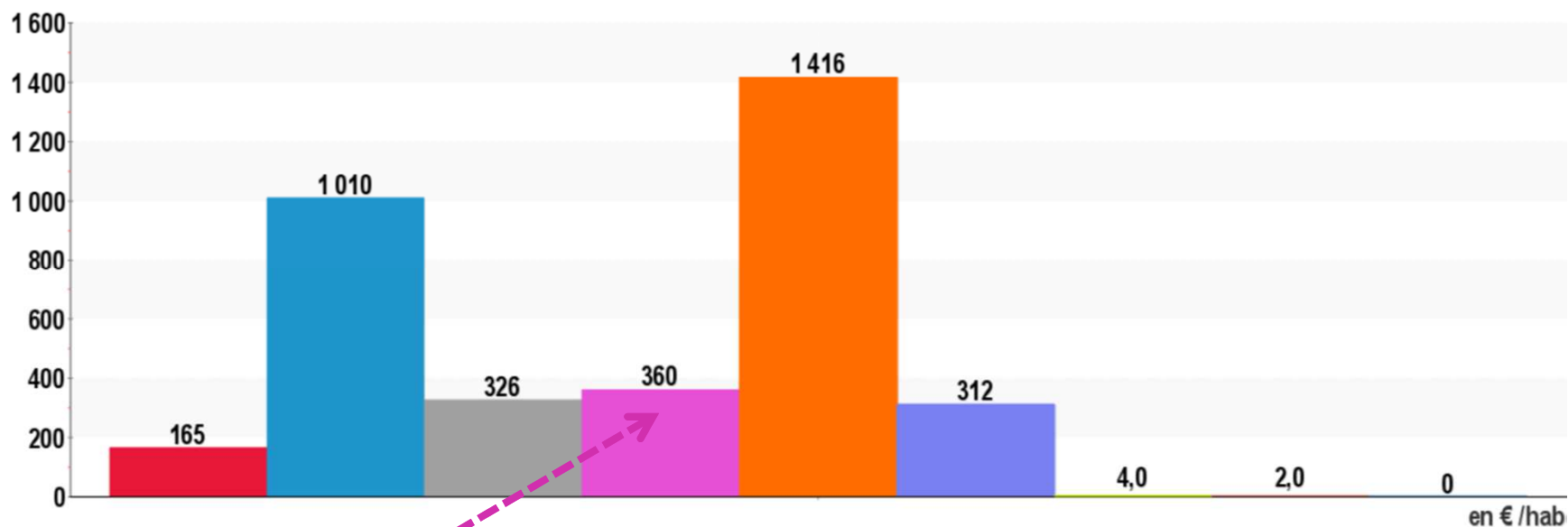
L'encours de dette depuis 2012

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES



Un endettement
en €/habitant à
la baisse.

Zoom dette dans l'intercommunalité



LA SALVETAT
SAINT GILLES

■ CC DE LA SAVE AU TOUCH

■ PLAISANCE-DU-TOUCH

■ LEGUEVIN

■ LA SALVETAT-SAINT-GILLES

■ LEVIGNAC

■ LASSERRE

■ MERENVIELLE

■ SAINTE-LIVRADE

■ PRADERE-LES-BOURGUETS

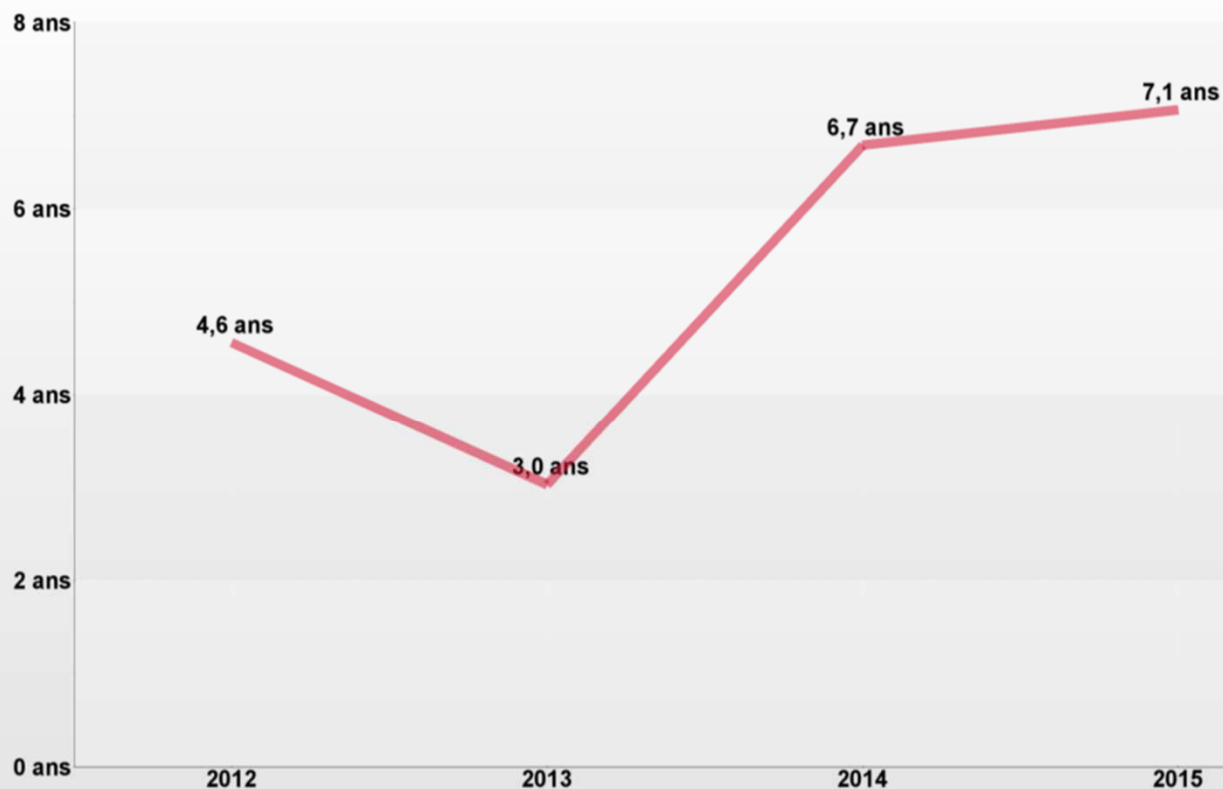




La capacité de désendettement

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Capacité de désendettement



■ Capacité de désendettement (en années)



capacité de
désendettement =
encours de la
dette / épargne
brute



Le sommaire

1^{ÈRE} PARTIE

**LES FINANCES DE
LA SALVETAT SAINT
GILLES
2011-2015**

2^{ÈME} PARTIE

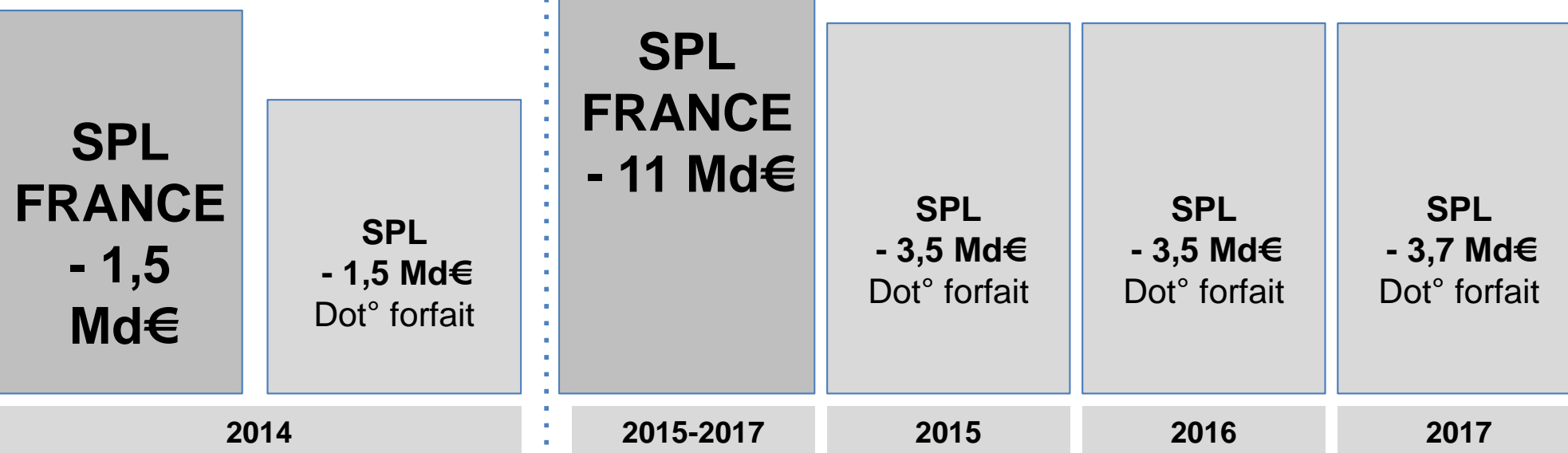
**LE CONTEXTE
ECONOMIQUE**

3^{ÈME} PARTIE

**PERSPECTIVES
2016-2021**

4^{ÈME} PARTIE

SCENARIO D'AJUSTEMENT

2014 - 1^{er} choc budgétaire2015-2017 - 2^{ème} choc budgétaire

La DGF 2016

1. Report de la réforme de la DGF à 2017 mais intégration des principes et de l'architecture de la réforme dans la loi de finances 2016
2. Baisse de DGF :
 1. garantie applicable en 2017 pour les communes dont la perte > 10% des RRF
 2. Garantie en cas de baisse cumulée de DGF sur période 2017-2021 > 25% des RRF
3. Evaluation DGF : Reconduction des mécanismes applicables en 2015 donc reconduction de la contribution au redressement des comptes publics

La DGF 2016

1. Reconduction de la progression des crédits 2015 de dotations de péréquation (117 M€ de DSR/ 180 M€ de DSU) financée par les écrêtements internes de la DGF et par les variables d'ajustement
2. Diminution du nombre de communes éligibles à la DSU pour la tranche des plus de 10 000 habitants sans dispositif de garantie spécifique de sortie
3. Exclusion de l'Octroi de mer du panier de recettes éligibles au calcul de la CRFP



Mémo réforme DGF 2017

1. *Les objectifs de la réforme proposée*

- *Supprimer écarts de richesse*
- *Accroître les concours vers défavorisés*
- *Lisibilité de la DGF*

Présentation d'un rapport au parlement avant le 30/2016

2. Zoom DGF des EPCI (projet 2017)

- Dotation de centralité si EPCI FPU pour prendre en compte les charges de centralité répartie entre communes et EPCI en fonction du CIF (15 et 40 euros) de la population
- Dotation de péréquation si EPCI dont potentiel fiscal $< 1,5$ PF moyen de catégorie sous triple critère : population, PF et CIF.
- Dotation intégration sous double critère : population et CIF
- Mécanisme de garantie prévue si la variation se situe en dehors de la fourchette 95-105 %

La dette publique

En points de PIB	2015	2016
Ratio d'endettement Maastricht	96,3	96,5
<i>dont Etat (APUC)</i>	<i>77,5</i>	<i>78,3</i>
<i>dont Collectivités locales (APUL)</i>	<i>8,7</i>	<i>8,5</i>
<i>dont Sécurité sociale (ASSO)</i>	<i>10,1</i>	<i>9,8</i>

La dette publique augmente en pourcentage du PIB. Le poids de l'endettement du secteur public local est quant à lui en baisse.



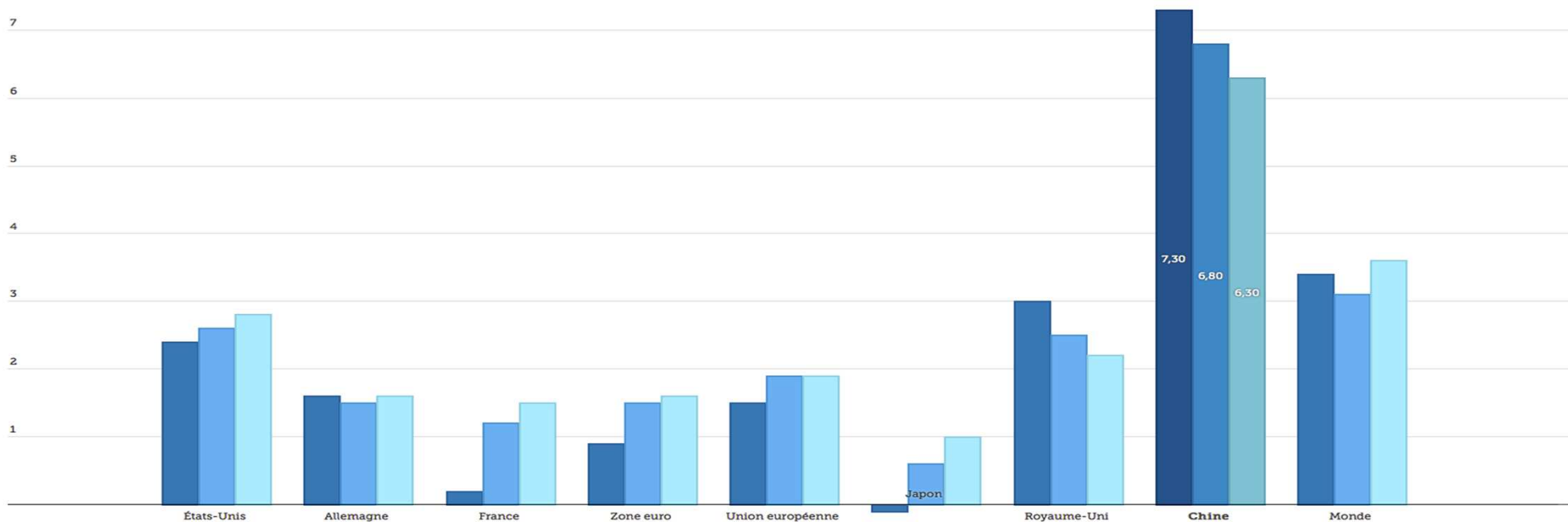


Prévision de croissance

Prévisions de croissance du FMI

En % du PIB

■ 2014 ■ 2015 ■ 2016



La baisse conjuguée du pétrole, de l'euro et des taux d'intérêts apporteront 0,8 point à la croissance française en 2016. Mais les inquiétudes pèsent sur les perspectives de croissance des BRICS et notamment au ralentissement en Chine et Inde ou les effets collatéraux restent difficiles à appréhender.

Evolution des taux d'intérêt



Les taux d'intérêts restent stables sur le marché interbancaire (représentés par l'EURIBOR 3 mois ci-dessus) alors que les taux obligataires (TEC 10) déterminant des taux fixe se sont légèrement tendus. Les perspectives restent stables avec une possible poussée pour les taux TEC 10, A surveiller.





Le sommaire

1^{ÈRE} PARTIE

**LES FINANCES DE
LA SALVETAT SAINT
GILLES
2011-2015**

2^{ÈME} PARTIE

**LE CONTEXTE
ECONOMIQUE**

3^{ÈME} PARTIE

**PERSPECTIVES
2016-2021**

4^{ÈME} PARTIE

SCENARIO D'AJUSTEMENT



Se projeter financièrement

Analyse du futur financier et fiscal

- ✓ *Comment préserver les équilibres financiers ?*
- ✓ *Comment répartir l'effort d'investissement ?*
- ✓ *Comment assurer la réalisation des projets individuels et collectifs ?*
- ✓ *Quels niveau d'effort et de péréquation au sein du bloc local ?*



Prospective – Les scénarios

- **H0 : scénario FIL DE L'EAU - établi sur la base du glissement naturel des dépenses et recettes de fonctionnement et sans investissement : Quelles conditions d'équilibre ?**
- **SCENARIO ALTERNATIF :**
- **H1 : Scénario ECONOMIES DE GESTION – H0 avec Projets Pluriannuels d'Investissements et niveau d'épargne brute cible**

Les hypothèses de travail

LES DÉPENSES



Charges générales

2016 : +2%

Au delà 0%



Personnel

2016 : +7,7%

Au delà : 1%



Charges courantes

2016 : +4%

Au delà : 2%

LES RECETTES



Impact faible

2016 : 0%

Au delà 2%



Base TH

2016 : +2%

Au-delà : 2%



Base FB

2016 : +2%

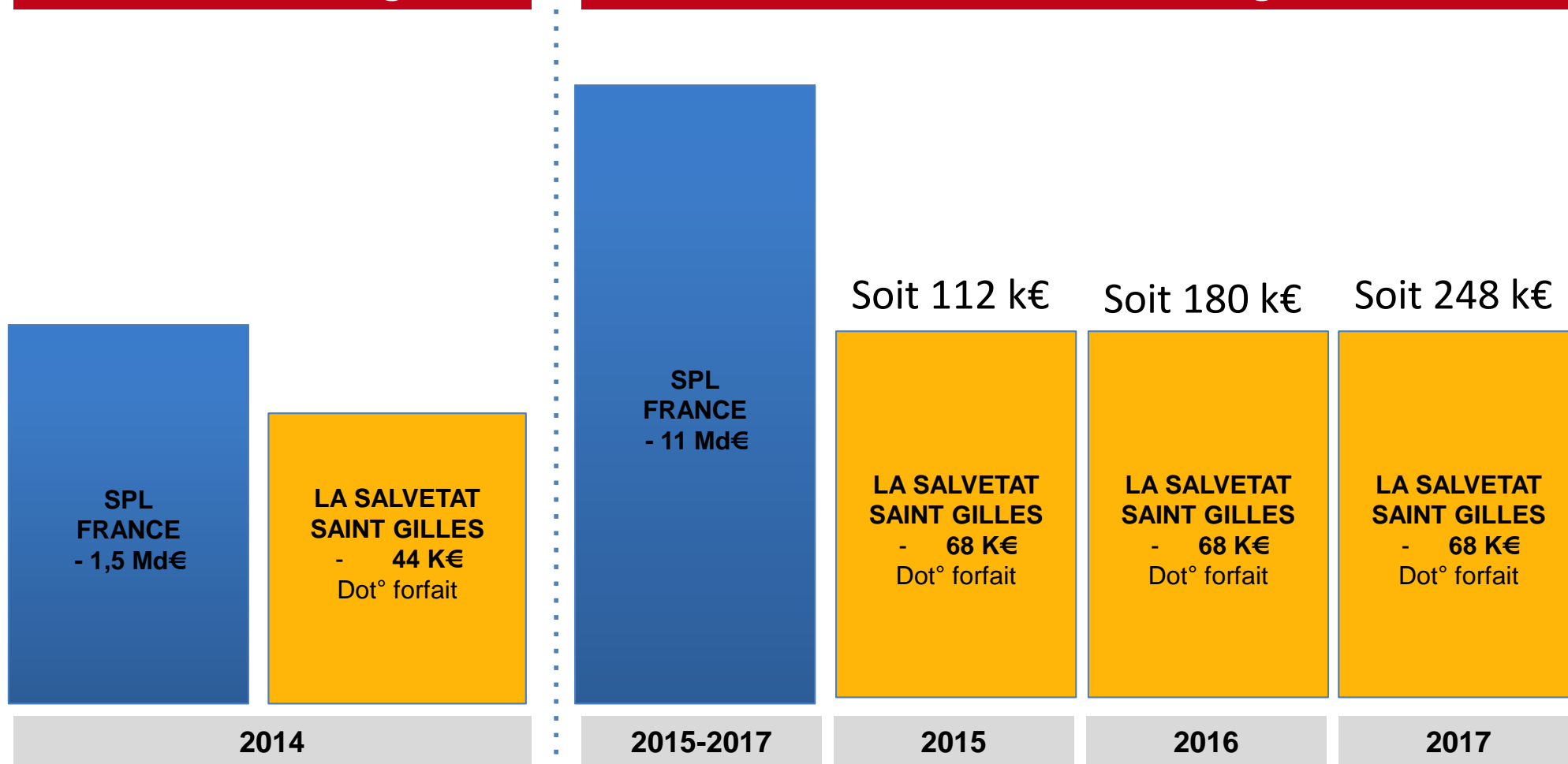
Au-delà : 2%



VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

2014 - 1^{er} choc budgétaire

2015-2017 - 2^{ème} choc budgétaire





VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

LA SALVETAT SAINT GILLES

HYPOTHÈSE 0 : SCÉNARIO FIL DE L'EAU

(GLISSEMENT NATUREL **SANS INVESTISSEMENT**)



Hypothèse Fil de l'eau

FIL DE L'EAU =
LE GLISSEMENT NATUREL DES
RECETTES ET DEPENSES DE
GESTION OBLIGATOIRES + LES
REFORMES

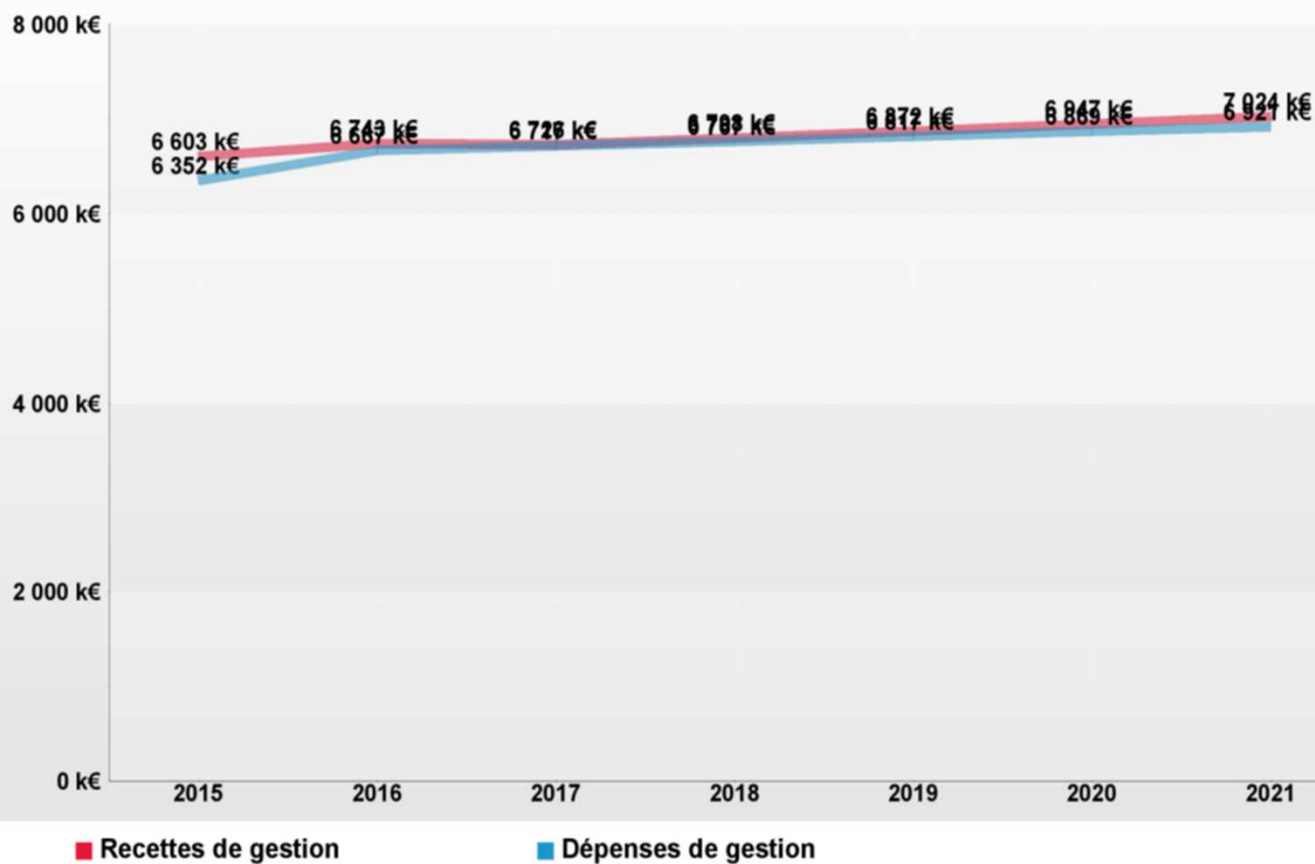
Indépendamment des investissements, que se passe t'il sur le fonctionnement ?



Fil de l'eau : Effet de ciseau d'épargne

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

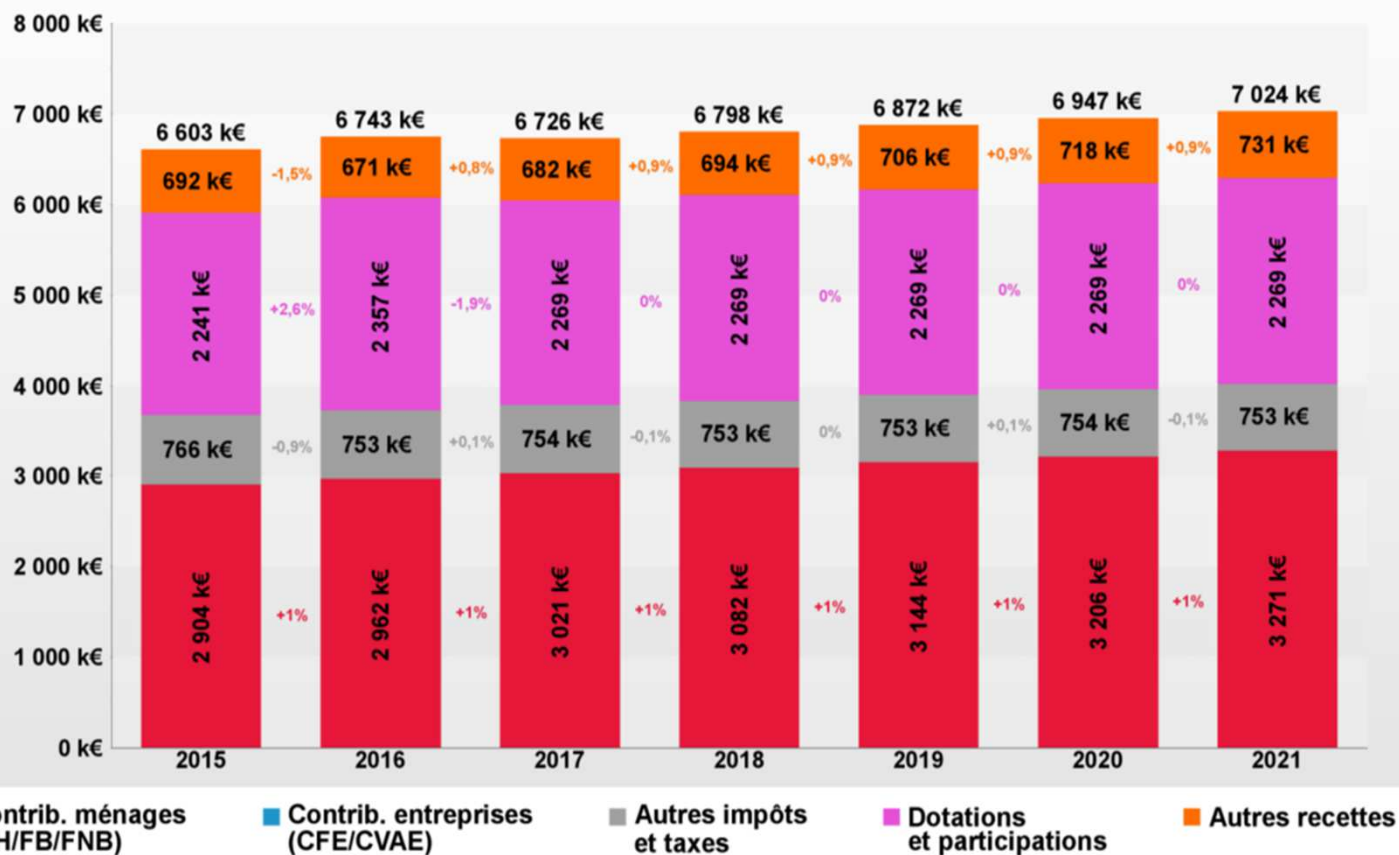
Dépenses et recettes de gestion



Dès 2017, les dépenses de gestion rattrapent le niveau des recettes de gestion.

Fil de l'eau : variation annuelle des recettes

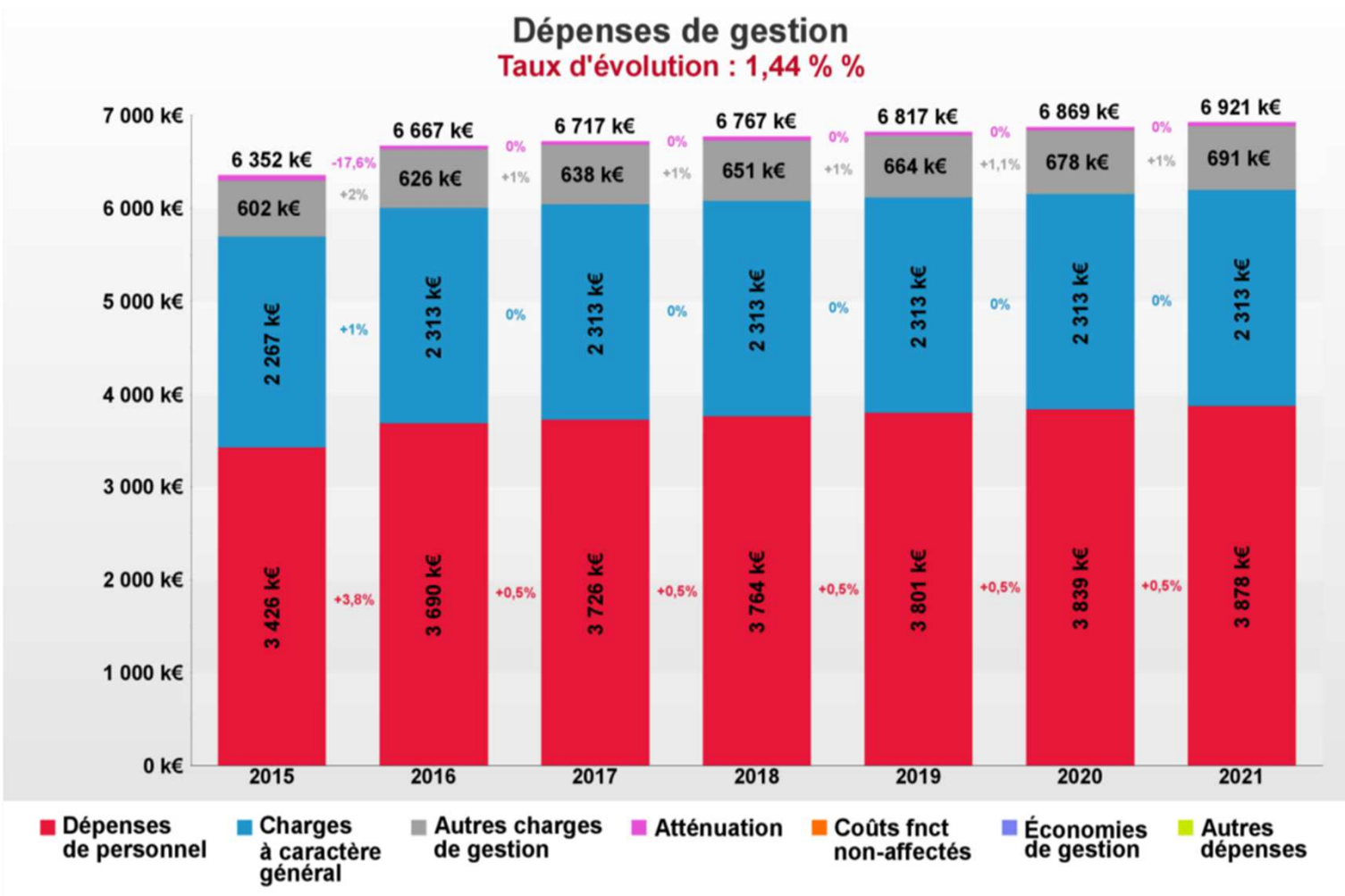
Recettes de gestion
Taux d'évolution : 1,04 % %



Des recettes de gestion qui évoluent de 1,04% sur la période.

Fil de l'eau : variation annuelle des dépenses

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

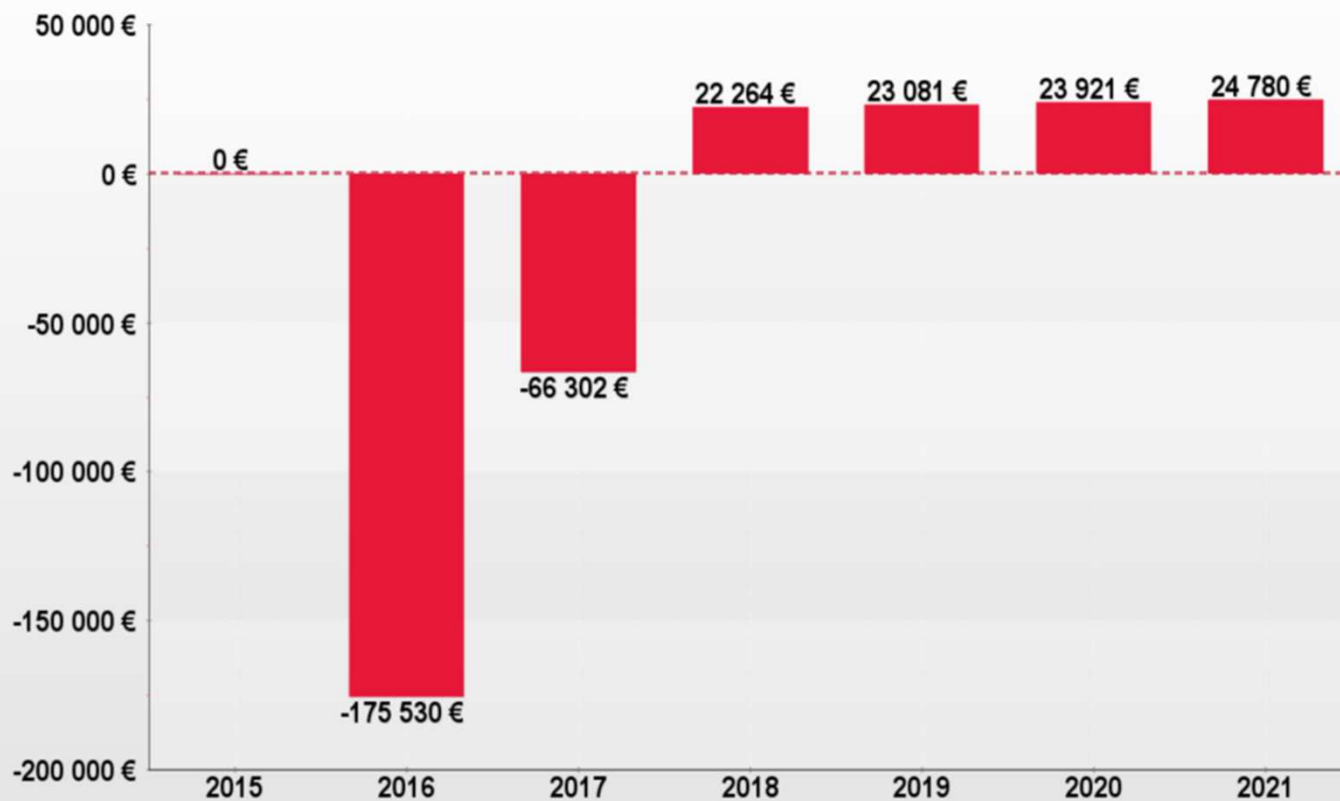


Dès 2017, les dépenses de gestion rattrapent le niveau des recettes de gestion.



Fil de l'eau : variation annuelle des recettes et dépenses de fonctionnement

Variation annuelle recettes & dépenses



■ Variation annuelle moyenne recettes & dépenses



Avec des dépenses qui augmentent plus rapidement que les recettes jusqu'en 2017.

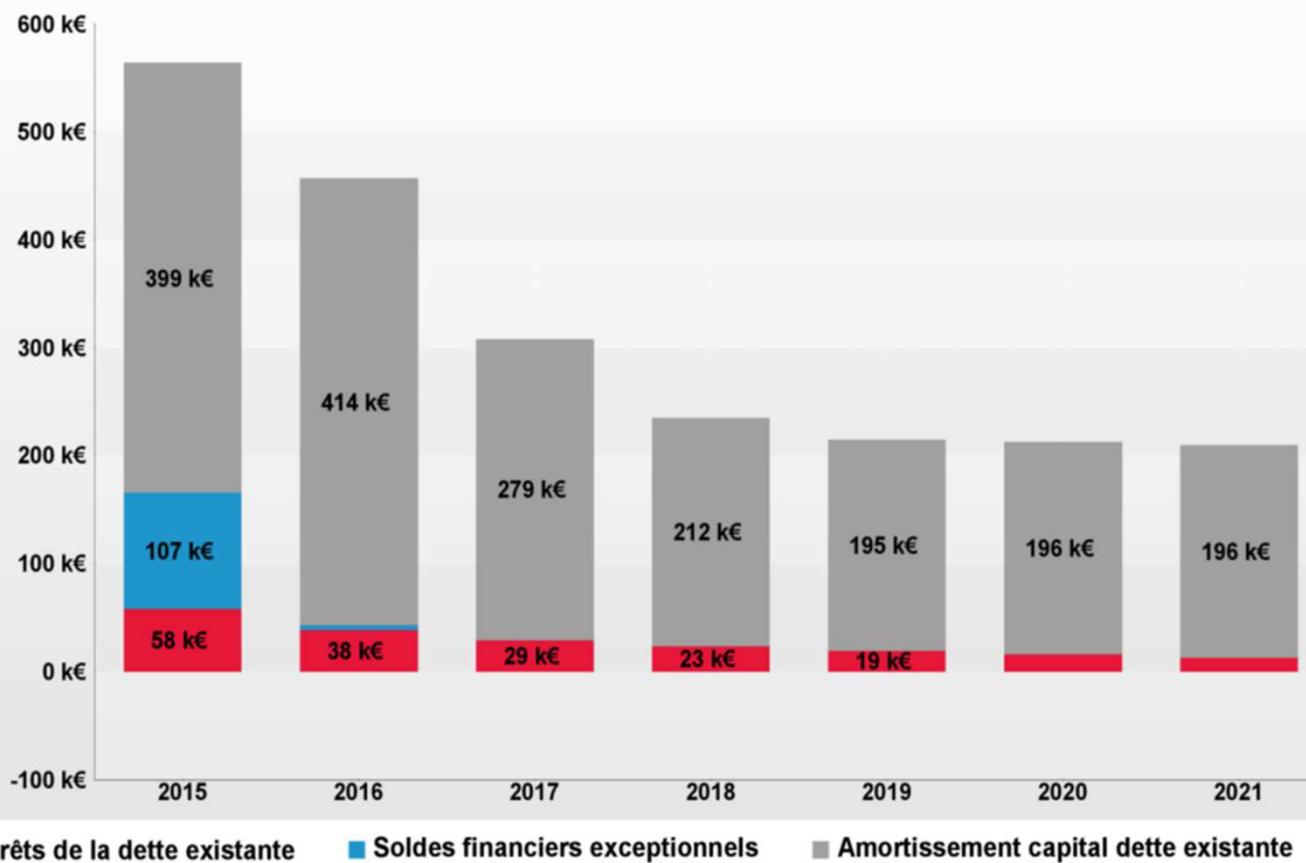
Valeur =
Recettes
(positif) +
Dépenses
(négatif)

Fil de l'eau : les annuités de la dette existante



VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Annuités de la dette avant financement des nouveaux investissements

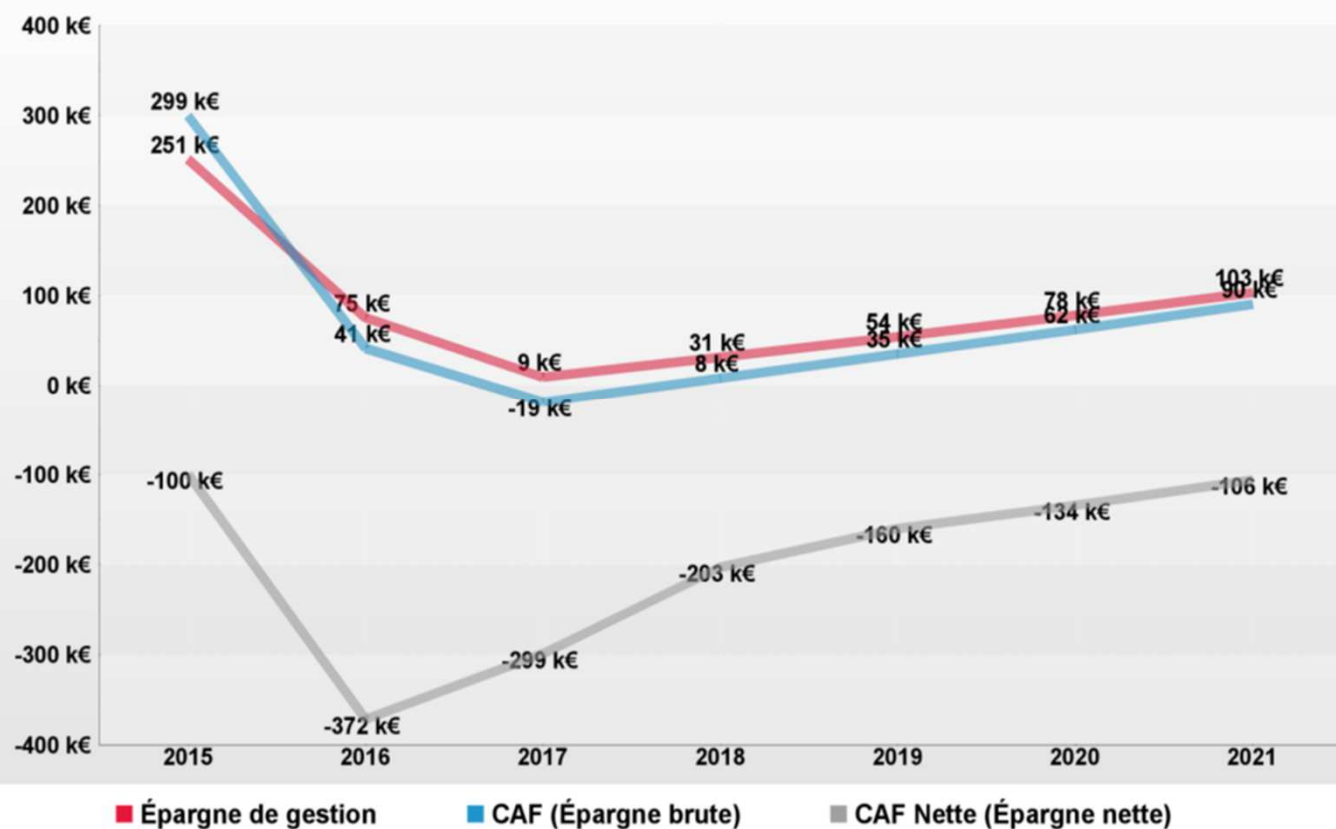


Mais un
remboursement
de la dette en
capital et en
intérêts qui
diminue
largement.

Fil de l'eau : les soldes d'épargne

VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

Les soldes d'autofinancement avant financement des nouveaux investissements



Ce qui a pour conséquence une chute des soldes d'épargne hors nouveaux investissements avec une épargne de gestion qui reste faiblement positive.

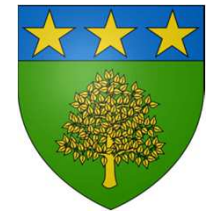


FIL DE L'EAU - CONCLUSION

AU FIL DE L'EAU ET SANS INVESTISSEMENT

**UNE EPARGNE QUI SE DEGRADE
TRES FORTEMENT ET QUI NECESSITE LA
MAITRISE DES DEPENSES !!!!!**

Sous réserve de dérapage effectif



Le sommaire

1^{ÈRE} PARTIE

**LES FINANCES DE
LA SALVETAT SAINT
GILLES
2011-2015**

2^{ÈME} PARTIE

**LE CONTEXTE
ECONOMIQUE**

3^{ÈME} PARTIE

**PERSPECTIVES
2016-2021**

4^{ÈME} PARTIE

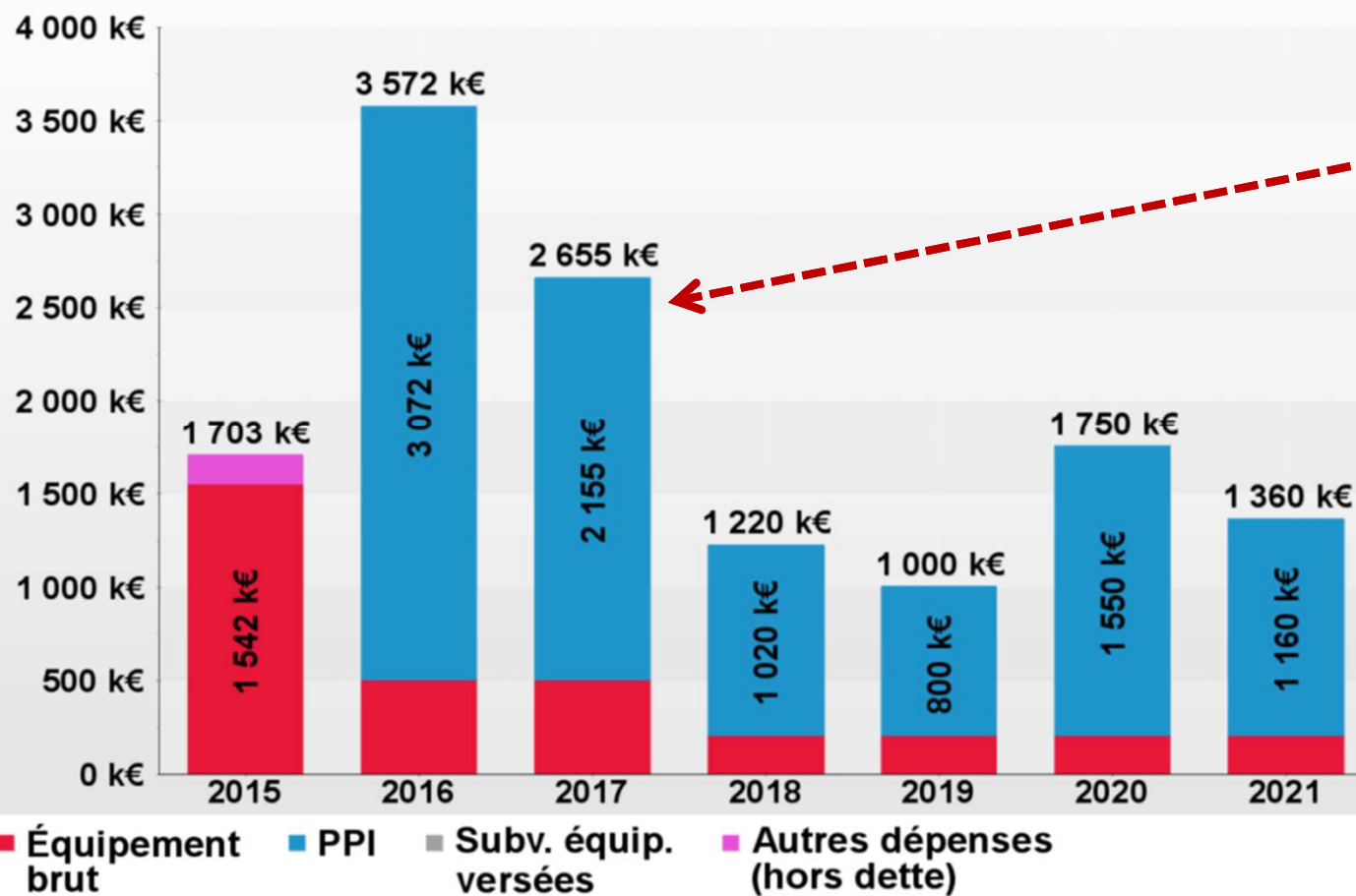
SCENARIO D'AJUSTEMENT

Les investissements



VILLE DE LA SALVETAT
SAINT GILLES

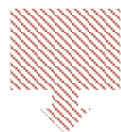
Dépenses d'investissement (hors dette)



Des investissements prévus très dynamiques sur toute la période, on y retrouve des aménagements dans les écoles, le vestiaire du stade, du cœur de ville...

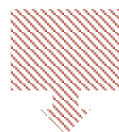
Quels arbitrages pour dégager des marges de manœuvre ?

DES LEVIERS EN FONCTIONNEMENT * POUR COMPENSER LE DESENGAGEMENT DE L'ETAT ?



HAUSSE DE
FISCALITE

LA SALVETAT
SAINT GILLES
MARGE : FAIBLE



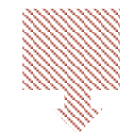
HAUSSE
TARIFICATION
DES SERVICES

LA SALVETAT
SAINT GILLES
MARGE : FAIBLE



REDÉFINITION
DES MISSIONS
DE SERVICE
PUBLIC

LA SALVETAT
SAINT GILLES
MARGE : OUI



BAISSE DES
DEPENSES

LA SALVETAT
SAINT GILLES
MARGE : OUI

* Analyse technique





Déterminer une épargne brute cible

**Il faut optimiser (recettes) et économiser (dépenses)
DANS QUELLE PROPORTION ?**

Suffisante pour couvrir :

- **Les baisses de ressources et le glissement des dépenses nouvelles,**
- **L'annuité de la dette existante et nouvelle,**
- **Les charges exceptionnelles (éventuelles),**
- **Une part des investissements.**

Quelle épargne brute cible ?

Quel niveau d'effort ?

**POUR OBTENIR UNE EPARGNE BRUTE CIBLE
LA SALVETAT SAINT GILLES DOIT la DEGAGER AU GLOBAL**

sur la période (→2021)

**EN OPTIMISATION DE RESSOURCES
OU
ECONOMIES DE GESTION SUR LA PERIODE**



- En ciblant une épargne brute, la commune retrouve des marges de manoeuvre en terme d'autofinancement.
- En ciblant une épargne brute, la commune retrouve de l'autofinancement et le recours à l'emprunt n'est plus systématique (désendettement en 2018 et 2019).
- La capacité de désendettement retrouve un niveau inférieur au seuil d'alerte



700K€ d'économies ou d'optimisation : équivalence en %

* Les % inscrits dans le tableau ci-dessus correspondent aux proportions d'économies ou d'optimisation par chapitre pour l'amplitude globale de la page précédente sur la période. Les valeurs ne sont pas cumulatives.

Intitulé	Equivalence
Dépenses de gestion	11 %
Dépenses de personnel (012)	20,8 %
Charges générales (011)	31 %

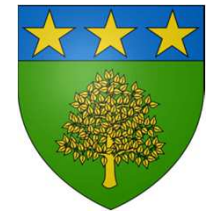
Intitulé	Equivalence
Recettes de gestion	10,8 %
Produits des services (70)	123 %
Impôts et taxes (73)	19,5 %



Orientations choisies

Pour rappel, comme annoncé lors du Débat d'Orientation Budgétaire 2015, le premier des engagements de la municipalité est le **soutien au pouvoir d'achat des familles**. Mais sans pour cela augmenter ni les impôts ni les tarifs municipaux

Nous allons continuer à remettre en état les voiries et à rénover les infrastructures (remplacement des constructions modulaires du Groupe Scolaire des Hauts de Saint-Gilles par des classes en dur, finalisation de l'opération de rénovation de l'ancienne cantine du groupe scolaire du château d'eau et de la remise en état des vestiaires et les tribunes du stade municipal)



Orientations choisies (2)

L'amélioration du cadre de vie, la réhabilitation du centre ville, et la mise en valeur du patrimoine de la ville vont continuer ou être mis en œuvre.

L'impact financier d'une bonne mutualisation des moyens au niveau d'une communauté de commune est fortement probable. C'est pour cela que nous allons continuer à essayer de mutualiser ou à mettre en commun des intérêts généraux à toutes les communes de notre bassin.



Orientations choisies (3)

Comme nous l'avons vu dans les planches précédentes, il est nécessaire de maîtriser les dépenses de fonctionnement en particulier les dépenses de personnel, mais aussi en recherchant des recettes de fonctionnement correspondantes (CUI, CAE, ...), et pour les autres dépenses, en particulier charges à caractère général, de rechercher des améliorations d'efficacité, par exemple : éclairage, électricité, chauffage, c'est-à-dire la lutte contre le gaspillage.



Orientations choisies (4)

L'investissement sera financé principalement par les **ressources propres** de la ville, des **subventions** ainsi que des **cessions**. Le recours à l'emprunt restera modéré.

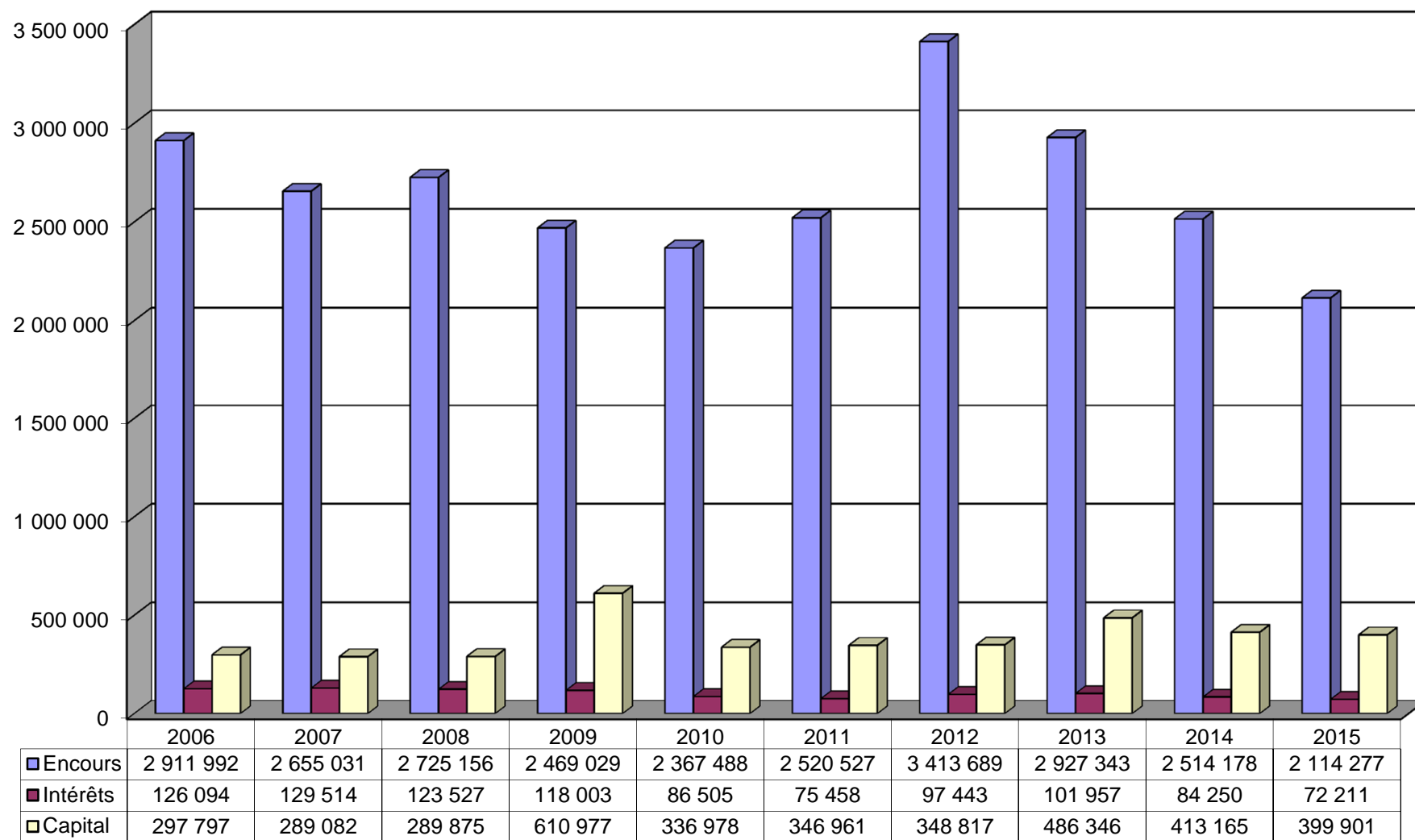
Comme nous l'avons fait en 2015, nous allons continuer à rechercher auprès de toutes les instances territoriales (Département, Région, Etat, Europe, Ministères) des subventions pour aider à l'investissement.



Dette: Projection

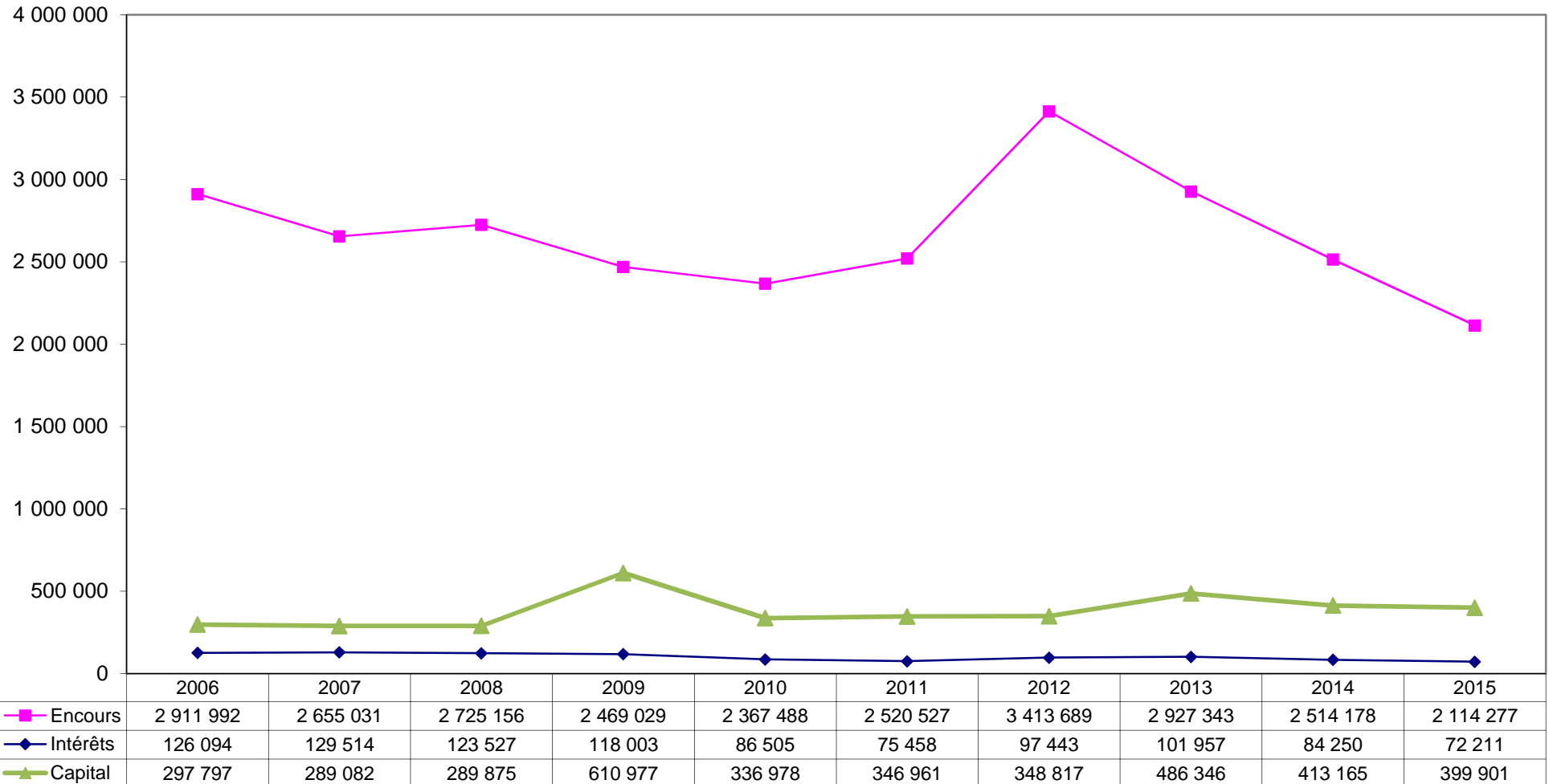
Répartition financière de la dette

Source : CA, CA 2014 provisoire





Répartition de la dette



(72)